

130<sup>e</sup> ANNÉE  
NO 5  
MERCREDI  
26 MAI 1982

# Le Courrier AGRICOLE

DE SAINT-HYACINTHE

CAHIER C

## Drainage des terres

# Des travaux de l'ordre de 450 000\$

par Paul-Henri Frenière

Bon nombre d'agriculteurs du comté de Saint-Hyacinthe auront au moins une bonne raison de se réjouir par les temps qui courent : d'importants travaux de réfection du réseau hydrographique drainant les terres agricoles de la région seront entrepris dans les mois qui viennent.

Et pour annoncer cette bonne nouvelle, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, s'est rendu vendredi dernier au bureau du député Maurice Dupré où l'attendaient quelques maires des municipalités touchées par le programme, évidemment très heureux de cette décision.

Le ministre Garon a en effet accepté, au cours des derniers jours, la prise en charge du drainage de sept cours d'eau (ou parties de cours d'eau) du comté de Saint-Hyacinthe, en plus des deux qu'il avait approuvés antérieurement.

Ces travaux, estimés actuellement à quelque 450 000\$, permettront d'améliorer le débit de ces cours d'eau sur une longueur de 87 kilomètres répartis dans 16 municipalités et quatre comtés ; la majeure partie de ce réseau se trouvant toutefois sur le territoire du comté de Saint-Hyacinthe.

Le communiqué remis à la presse à cette occasion précise qu'au total, une superficie de 1 672 hectares (4 180 acres) sera ainsi améliorée quant à l'évacuation des eaux de surplus. En outre, on signale que 238 producteurs agricoles pourront obtenir un meilleur rendement de leur système de drainage souterrain ou superficiel et par conséquent, connaître une meilleure productivité.

### Saint-Dominique et Saint-Liboire

Signalons qu'entre autres, une cinquantaine d'agriculteurs de Saint-Dominique et de Saint-Liboire bénéficieront du programme, le cours d'eau de la Senelle et ses embranchements étant pris en charge.

En fait, ce sont eux qui ont raflé la grosse part du gâteau, en quelque sorte, puisque les seuls travaux

effectués à la Senelle nécessiteront, apparemment, près de 250 000\$, soit plus de la moitié de la subvention totale.

Il va sans dire que le maire de Saint-Dominique, M. Henri Longpré, qui incidemment était présent lors de la visite du ministre comme ses homologues Ludovic Pelletier de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur et Raynald Leblanc de Saint-Barnabé-Sud, s'est dit enchanté de cette décision, précisant que les agriculteurs de la région attendaient de tels travaux depuis une bonne dizaine d'années.

Le maire Longpré a salué au passage l'intervention du député Dupré dans ce dossier qui, de l'aveu même de M. Garon, s'est passablement démené ces derniers mois pour que le comté de Saint-Hyacinthe décroche une bonne part des subventions.

Précisons enfin que l'intervention du ministère fait suite à la demande des municipalités concernées et s'inscrit dans le programme Sol-Plus. Il est à noter que le bud-

get de ce programme, pour 1982-83, est d'environ 41 millions\$, soit 30% de plus que l'an dernier, et la part

de ce budget affectée à la réfection de cours d'eau a été accrue de près de 50%.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Jean Garon, s'est payé une petite visite à Saint-Hyacinthe, vendredi dernier, pour annoncer la prise en charge de neuf cours d'eau de la région en vertu du programme Sol-Plus. Il va sans dire que le député du comté de Saint-Hyacinthe, Maurice Dupré, était heureux de se joindre au ministre pour divulguer la bonne nouvelle.

### ANNEXE

TRAVAUX AUTORISÉS PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION  
CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE SAINT-HYACINTHE

COURS D'EAU	MUNICIPALITÉ(S)	COMTÉ(S)	Longueur à creuser / km	Superficie à améliorer / ha	Nombre d'agriculteurs
La Senelle et branches	St-Dominique et St-Liboire	St-Hyacinthe	27,175	446	50
Bouthillette et branches	Ste-Hélène-de-Bagot et St-Simon	St-Hyacinthe et Johnson	16,886	336	50
Décharge des Douze et embranchements	St-Hyacinthe-le-Confesseur, Ste-Rosalie et St-Dominique	St-Hyacinthe	8,635	250	48
Décharge des Neuf	N.D. de St-Hyacinthe et St-Pie	St-Hyacinthe et Iberville	3,912	121,4	30
Mont-Louis et branches	St-Dominique et St-Pie	St-Hyacinthe et Iberville	14,550	290	25
Décharge des Vingt, Décharge des Neuf et branche no. 1	St-Hyacinthe-le-Confesseur et St-Dominique	St-Hyacinthe	8,940	108,5	16
Ruisseau des Prairies et embranchement Lapierre	St-Barnabé et St-Jude	St-Hyacinthe et Richelieu	4,000	70	9
Bas St-Amable	St-Barnabé	St-Hyacinthe	1,885	24	8
Des 24	St-Thomas d'Aquin	St-Hyacinthe	1,006	26	2 (4 lots)

## En mai

# Le prix des oeufs demeure stable

En mai, les prix versés aux producteurs pour une douzaine d'oeufs de catégorie A-Gros demeureront les mêmes qu'en avril dans toutes les provinces sauf le Manitoba et la Saskatchewan.

"Les oeufs continueront d'être une excellente valeur d'achat" de dire le directeur général de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, M. Jean Brassard, au moment de décrire le prix des oeufs pour le mois de mai.

"Considérant un prix inférieur à 70¢ la livre pour un aliment à haute teneur protéique, il est évident que les consommateurs sont portés à se tourner de plus en plus vers les oeufs", a-t-il ajouté.

En effet, selon l'OCOCO, la consommation d'oeufs en date du 24 avril de cette année était de 4,4% plus élevée que celle de l'an dernier.

Pendant, les changements qui se sont faits sentir dans les situa-

tions d'insuffisance réduiront d'un cent les prix versés à la ferme, au Manitoba, et augmenteront du même montant les prix en Saskatchewan.

Les ajustements pour les insuffisances servent à compenser les producteurs dans les provinces où les coûts n'ont pas été entièrement récupérés dans le cadre du prix versé au producteur.

"L'an dernier, les prix consentis aux producteurs ont baissé de l'ordre de 4 à 5 pour cent" d'ajouter

M. Brassard. Au cours d'une période semblable, soit du 15 avril 1981 au 15 avril 1982, le prix de détail des oeufs s'est accru de 1%.

Au début de chaque mois, l'OCOCO établit le prix versé au producteur pour les oeufs dans chaque province. Ce prix est calculé à l'aide d'une formule d'établissement du coût de production. Cet été, cette formule fera l'objet d'audiences convoquées par le Conseil national de commercialisation des produits agricoles du gouvernement fédéral.

## Commerçants à l'amende

Trois commerçants de Saint-Hyacinthe devront payer des amendes totalisant 900\$ pour avoir contrevenu soit à la Loi sur les produits agricoles et les aliments ou à la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés à la suite de condamnations qui ont été communiquées par le ministère de l'Agriculture entre le 1er janvier et le 31 mars 1982.

La Charcuterie Saint-Hyacinthe Inc., 16375 rue Saint-Augustin, a ainsi écopé d'une amende de 500\$ et l'infraction concernait la présence d'un certain acide dans la saucisse vendue, acide qui garde à la viande un aspect de fraîcheur sans pour autant empêcher le développement des bactéries (type acide "d-isoascorbique").

De plus, une amende de 300\$ a été imposée à M. Gilles Saint-Jacques, du 2144 de la rue Bord de l'Eau à Saint-Hyacinthe, après avoir décelé la présence d'antibioti-

ques dans le lait vendu.

Et enfin M. Auguste Pineault, 2435 rue Duvernay, a été condamné à payer 100\$ d'amende pour avoir transporté des viandes non emballées dans son camion.

Signalons que pour l'ensemble du Québec, on relève 20 types d'infractions à l'une ou l'autre de ces lois, infractions qui ont suscité 31 condamnations et des amendes totalisant 10 240\$.

Plan de drainage souterrain  
Surveillance  
des travaux d'exécution

**Technidrain Inc.**  
157, rue Des Érables, Drummondville  
Tél. (418) 472-1694 Fax: (418) 477-4539

Augmentez la capacité de traction

# À L'AVANT!

Les tracteurs Ford à traction avant viennent à bout des situations les plus difficiles!

- Livrable en option pour les cinq tracteurs mondiaux Ford de la série 10, de 62 à 86 CV à la PDF

Venez faire l'essai d'un nouveau tracteur Ford de la série F avec traction avant!

Vers un nouveau monde de puissance

**Cubin & St-Pierre Inc.**  
331, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe Tél. 774-5356  
1316, rue Principale, Granby Tél. 378-9822  
Granby 375-3673 (Ford)

## SUPER VENTE DE CAMIONS

OUVERT jusqu'à 21 h., du lundi au vendredi

<p><b>\$8,100</b></p> <p>Ford LN-800 1978 - Moteur 389 XD GVW 27,500. Transmission 5 vitesses + raxle</p>	<p><b>\$9,000</b></p> <p>Ford F-800 1979 - 6,300 km - GVW 31,000. Moteur 429. Transmission 5 vitesses + raxle.</p>
<p><b>\$40,000</b></p> <p>Ford LTL 9,000 1979 - Moteur 8V 92 TTA 430 HP. Essieu avant 16,000. Essieu arrière 44,000.</p>	<p><b>\$38,000</b></p> <p>Ford 1979 LTL 9,000 - Moteur NTC 350 refait à neuf. Avec garantie. Essieu avant 12,000. Transmission RTO 12,513. Essieu arrière 38,000. Peinture neuve.</p>
<p><b>\$20,500</b></p> <p>GMC Astro 1977 - 8V 92 TTA. Transmission RTO 12,513. Essieu avant 12,000. Essieu arrière 38,000.</p>	<p><b>\$11,500</b></p> <p>Ford 1979 F600 - Avec boîte pour transport d'animaux. 2e étage hydraulique. GVW 24,500. Moteur 370V. Transmission 4 vitesses Raxle.</p>
<p><b>\$4,500</b></p> <p>Chevrolet 1972 - Modèle C-50. Moteur neuf 350. Boîte 14 pieds. Un bon camion pour un petit investissement.</p>	<p><b>\$5,000</b></p> <p>Chevrolet 1976 - Boîte de 14 pieds réfrigérée. Moteur 350</p>
<p><b>\$4,500</b></p> <p>Ford F-350 1979 - GVW 10,000. 4 vitesses. Peinture neuve.</p>	<p><b>\$6,500</b></p> <p>Ford 1973 LN 750 - Frein à l'air. Boîte de 16 pieds réfrigérée. GVW 27,500</p>
<p><b>\$5,000</b></p> <p>Tracteur International - 6 roues, #2010 Gaz 1976. GVW 35,000.</p>	<p><b>Lift Towmotor</b></p> <p>- Très bonne condition mécanique. Fonctionné au gaz propane. Capacité 3,200 lb.</p>

Pour plus d'informations, demandez 1 de nos 3 spécialistes  
Pierre-Paul Labrèche - J.A. Guy Normand - Bertrand Tremblay

CHEZ NOUS, c'est moins cher

# yamaska

automobile inc

## CAMIONS

2000, Boul. Casavant, Saint-Hyacinthe  
774-2000  
861-5028 Montréal - 467-1341 Rive-Sud

# Les prix du marché

<p><b>Les bestiaux</b></p> <p>Pour la semaine terminée le 21 mai 1982 :</p> <p>Les arrivages au marché de Montréal comprenaient 1 137 bovins, 1 351 veaux, 3 moutons et 3 porcs.</p> <p><b>Bouillons :</b> B et C : 57\$-77\$</p> <p><b>Vaches :</b> D1, D2 : 49\$-57,25\$ ; D5 : 40\$-48,75\$</p> <p><b>Taureaux :</b> 54\$-64\$</p> <p><b>Génisses :</b> commercial 55\$-66\$</p> <p><b>Veaux :</b> de choix et bons : 85\$-107\$ ; moyens et communs : 50\$-73,75\$</p> <p>Prix moyen du porc ontarien le mercredi : 91,48\$.</p> <p><b>Fruits/Légumes</b></p> <p><b>Fruits</b></p> <p>Les prix suivants sont ceux fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec et payés au Marché central de Montréal.</p> <p><b>Pommes :</b> (Prix minimum net, vendues et livrées aux détaillants) MacIntosh et autres variétés tardives sous atmosphère contrôlée : 9 x 4 livres, 19\$ ; 8 x 5 livres, 20\$ ; 12 x 3 livres, 19\$ ; cellpack 140,21\$ ; minot, en vrac, 18\$.</p> <p>Régions à plus de 290 km de Montréal : ajouter 0,50\$.</p> <p>Ces prix sont fournis par le plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.</p> <p><b>Légumes</b></p> <p><b>Asperges :</b> 33\$-35\$ la caisse de 30 lb.</p>	<p><b>Bettes à cardes :</b> 12\$ la caisse de 12 paquets.</p> <p><b>Betteraves :</b> 6\$ pour 12 sachets de 2 lb ; moyennes 4\$-4,50\$ le 25 lb.</p> <p><b>Carottes :</b> 9\$-10\$ le sac de 50 lb.</p> <p><b>Choux verts :</b> Moyens, 16\$-17\$ le sac de 50 lb. Gros : 16\$-17\$ le sac de 50 lb.</p> <p><b>Ciboulette :</b> 4\$-5\$ pour 12 paquets.</p> <p><b>Concombres :</b> de serre, sans pépins ; petits : 5\$ pour 12 unités ; moyens : 6\$ pour 12 unités ; gros : 7\$ pour 12 unités.</p> <p><b>Echalotes françaises :</b> 8,50\$ la caisse de 12 sachets de 250 gr ; de 8,50\$ la boîte de 10 lb.</p> <p><b>Germe de luzerne :</b> 4\$-5\$ la caisse de 1 douz. de 1 chopine (568 ml).</p> <p><b>Laitue frisée :</b> de serre : 7,50\$-9\$ la caisse de 24.</p> <p><b>Panais :</b> 8\$ pour 12 sachets de 2 lb ; 7\$ à 8\$ le sac de 20 lb ; 6\$ les 12 sachets de 1 lb.</p> <p><b>Radis :</b> 9\$-9,50\$ la caisse de 3 dz.</p> <p><b>Rhubarbe :</b> 1,75\$-2,25\$ la boîte de 12 paquets.</p> <p><b>Rutabaga :</b> ordinaire 4,50\$-5\$ le sac de 50 lb ; gros : 2\$ à 3\$ le sac de 50 lb ; 3\$ le sac de 25 lb.</p> <p><b>Salsifis :</b> 6,50\$ à 7\$ le paquet de 12.</p> <p><b>Têtes de violon :</b> 1,50\$ à 1,80\$ la lb.</p> <p><b>Sirop d'érable :</b> 16\$ à 18\$ le gallon ou 8 boîtes de 540 ml</p> <p><b>Plants de légumes et de fleurs :</b> 1,80\$ la caisse de 31 x 18 cm.</p>	<p><b>Denrées agricoles</b></p> <p>Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture :</p> <p><b>Beurre :</b> Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, no 92, 4,11\$ le kg ; no 93, 4,13\$ le kg ; prix de vente, 4,13\$ le kg ; prix moyen du grossiste au détaillant : 4,02\$ le kg.</p> <p><b>Fromage cheddar :</b> blanc, 1,92\$ ; coloré, 1,923\$</p> <p><b>Poudre de lait écrémé :</b> no 1, sac de 25 kg, 2,46\$ le kg ; pour nourrissage, 1,40\$ à 1,45\$ le kg ; lait de beurre en poudre : 1,80\$ à 1,90\$ le kg ; pour nourrissage : 1,25\$ à 1,30\$ le kg ; petit lait en poudre : 0,37\$ à 0,44\$ le kg ; petit lait de nourrissage : 0,30\$ à 0,32\$ le kg.</p> <p><b>Oeufs :</b> prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine. A-extra-gros, 1,27\$ 3/4 ; A-gros, 1,21\$ 7/10 ; A-moyens, 1,12\$ 1/2 ; A-petits, 0,85\$ 3/4.</p> <p>Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec : A-extra-gros, 1,23\$ ; A-gros, 1,18\$ ; A-moyens, 1,09\$ ; A-petits, 0,82\$ ; A-très-petits, 0,46\$.</p> <p><b>Pommes de terre :</b> prix de gros : Québec, 0,70\$ à 0,75\$ les 10 lb ; 1,35\$ à 1,45\$ les 20 lb ; 3\$-3,25\$ les 50 lb ; I.-P.-E., 0,90\$-0,95\$ les 10 lb ; 1,75\$-1,85\$ les 20 lb ; 3,75\$-4\$ les 50 lb.</p> <p>N.B. : 0,85\$-0,90\$ les 10 lb ; 1,60\$-1,65\$ les 20 lb ; 3,65\$-3,75\$ les 50 lb.</p>
---	---	--

## Fortes hausses du prix du porc et du bouillon

Au cours des dernières semaines, les marchés du porc et du bœuf ont enregistré de fortes hausses au niveau des prix, hausses qui seront éventuellement ressenties quant à la vente au détail.

Selon un récent communiqué du Conseil des viandes du Canada, la question qui se pose maintenant est de savoir si la demande sera suffisante pour soutenir cette récente remontée des prix sur le marché des animaux vivants, surtout que l'économie actuelle donne des signes de faiblesse inquiétants.

Le fait que les gens aient coupé dans l'achat de plusieurs biens de consommation, explique le communiqué, peut constituer un facteur positif sur la demande domestique car il se peut que la moins grande pression sur le revenu disponible se traduise par un renforcement dans l'achat de la viande.

En revanche, un autre facteur qu'il faut considérer dans le tableau est évidemment l'intérêt démontré par les consommateurs pour les sources alternatives de protéines, telles la volaille, le fromage, etc., lorsque le prix de la viande rouge ou de porc est élevé.

Quoi qu'il en soit, les prédictions

dans l'industrie de la viande sont toujours difficiles et incertaines, conclut le Conseil. Il est évident, toutefois, que la hausse des prix constituera certes un facteur dissuasif à l'achat des viandes de porc et de bœuf.

### Diminution de 9%

Par ailleurs, Statistique Canada signale qu'au 1er avril 1982, le nombre de porcs sur les fermes canadiennes était en baisse de 3%, dû principalement à une chute de 9% enregistrée au Québec (le plus important producteur du Canada), situation qui a évidemment eu pour effet l'augmentation des prix sur le marché signalée plus haut.

Signalons cependant que sur une base nationale, la diminution de la production est sensiblement moindre que ne l'avait prévu certains observateurs, compte tenu de la longue période où le prix du porc était relativement bas.

En outre, si l'on tient compte de la remontée actuelle des prix sur les marchés et considérant que le coût des aliments pour bétail est présentement assez faible, il est probable, toujours selon le Conseil, que le nombre de porcs se rétablissent dans les mois qui viennent.

## Suite à la "catastrophe" de l'an dernier

# Entrée en vigueur d'un plan quinquennal pour relancer l'industrie de la pomme

Bonne nouvelle pour les producteurs de pommes de la région (et particulièrement pour ceux qui ont été affectés par les gels de l'an dernier), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a rendu public récemment un nouveau programme quinquennal pour relancer l'industrie pomicole.

Au cours des cinq prochaines années, les pomiculteurs du Québec devraient planter ou replanter environ 1 100 hectares (2 750 acres) de vergers, représentant de 500 000 à 1 000 000 d'arbres (selon qu'il s'agira de pommiers nains ou semi-nains) avec l'aide financière et technique du MAPAQ.

Le ministre Jean Garon a précisé que cet effort de renouvellement des vergers endommagés à l'hiver et au printemps 1981 par des gels exceptionnels, sera l'occasion d'orienter la production pomicole vers des variétés plus en demande et d'améliorer les méthodes de production par le choix de pommiers de type nain ou semi-nain plus productifs par unité de superficie et moins exigeant pour les cueilleurs lors de la récolte.

Le programme s'adresse prioritairement aux pomiculteurs dont les vergers ont été affectés. Toutefois, comme le Québec devait importer d'importants volumes de pommes, et ce, avant même les pertes de l'an dernier, le programme est également ouvert aux pomiculteurs qui étaient déjà inscrits à l'ancien programme de réorientation de la production pomicole au Québec qui a cessé de s'appliquer le 1er mars dernier, de même qu'aux nouveaux producteurs. Ces derniers devront toutefois s'engager à ne planter que des pommiers nains ou semi-nains.

M. Garon s'est dit d'avis que les techniques de production et les variétés, dont l'utilisation est encouragée par le programme, permettront de mieux répondre aux besoins des consommateurs québécois au cours des prochaines décennies tout en étant plus efficaces et plus rentables pour les exploitants.

Le ministre a également rappelé que ces orientations découlent des travaux de la conférence socio-économique sur l'industrie pomicole tenue à Montréal, les 4 et 5 février 1982, afin d'amorcer la relance de ce secteur après la perte d'environ 236 000 pommiers au début de 1981.

Ces dommages, évalués à 15,3% des arbres, ont eu comme conséquence une diminution de notre capacité de production qui ne pourra être rétablie avant quelques années. Il faut en effet de huit à dix ans avant qu'un pommier ne soit pleinement productif tandis que sa vie utile est d'environ 40 ans.

### Budget important

Le communiqué précise également que le gouvernement du Québec consacra d'ici 1987 environ 3 300 000\$ à cette opération en subventionnant 50% des coûts liés à l'achat des nouveaux pommiers, à la préparation du terrain et à la plantation proprement dite. L'aide financière ne pourra toutefois excéder 3 700\$ par hectare de pommiers nains (environ 875 pommiers à l'hectare) ou 2 500\$ par hectare de pommiers semi-nains (environ 500 pommiers à l'hectare) jusqu'à concurrence de 25 000\$ par exploitation.

Dans le cas où les dommages subis lors des gels de l'an dernier sont très importants, le programme pourra s'appliquer à l'ensemble des superficies affectées, et ce, sans tenir compte du plafond de 25 000\$. Il s'agit de cas identifiés lors de

l'inventaire des pertes effectué l'été dernier par le MAPAQ et la Régie des Assurances récoltes.

Cet inventaire a permis, pour la première fois, d'avoir une vue juste des vergers. Environ 1 100 producteurs possèdent plus de 7 300 hectares de vergers commerciaux. La proportion des pommiers standards dans l'ensemble est de 62%.

Signalons enfin, qu'au cours de la période difficile que viennent de traverser les pomiculteurs québécois, la Régie des Assurances agricoles est intervenue pour compenser une partie des pertes encourues.

Ainsi, elle a versé 2 264 623\$ à quelque 112 producteurs assurés au cours de l'année d'assurance 1981. Ces producteurs représentaient environ 23% de la production totale. Actuellement, la Régie détient des contrats d'assurance de 211 producteurs pour la récolte de 1982.

## Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation 82 :

# La région maskoutaine bien représentée

C'est du 1er au 7 novembre que se tiendra, au Vélodrome olympique, le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation 1982. À cet événement d'envergure, la région de Saint-Hyacinthe y sera bien représentée par les entreprises de la région qui ont précédemment confirmé leur participation.

Vient s'ajouter à la liste des participants les Abattoirs H. St-Jean & Fils qui, de concert avec le conseil des salaisons, feront connaître au public les produits de char-

cuterie et viandes typiques à la région.

Cette année, les organisateurs du Salon ont innové en regroupant par région les exposants et en confiant le mandat aux bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de recruter les entreprises et institutions agricoles et agro-alimentaires de la région. Pour ce qui est de la région maskoutaine, cette responsabilité incombe à M. Louis-A. Bernard du bureau régional du M.A.

P.A.Q. localisé à l'I.T.A.A.

Le Ministère et le Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation sont confiants que de nombreuses autres entreprises et institutions agricoles et alimentaires de la région maskoutaine viendront se joindre aux groupes déjà engagés dans cette promotion régionale. À cette fin, pour de plus amples renseignements pertinents, on peut communiquer avec M. Louis-A. Bernard au numéro de téléphone 773-3924.

# LAWN-BOY

---

**SUPREME 21" à autopropulsion, avec sac latéral**

- Puissance utile accrue jusqu'à 30%
- Poignée de commande "Touch-N-Go"
- Allumage transistorisé
- Silencieux sous le tablier
- Démarrage du bout des doigts
- Dispositifs de sécurité Lawn-Boy, brevetés
- Large ramasse-herbe latéral pivotant permet de couper les bordures des deux côtés de la tondeuse



MODELE 8237



**QUINCAILLERIE GAGNON**  
3400 Boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe, 773-9787  
MTL: 871-1279





# LAWN-BOY


## POUR TONDER EN BEAUTÉ.






«Tomber en amour... mmm... c'est si bon! Surtout quand c'est avec le bon, l'excellent Ginger Ale Canada Dry! Ce petit goût unique en son genre, moins sucré et plus désaltérant, juste assez piquant et pétillant à souhait... mmm! C'est si bon, goûtez-y vous aussi. Et, comme moi, vous tomberez en amour pour de bon... avec le bon. Le Ginger Ale Canada Dry.»


*Clemence*




## 20¢ DE RABAIS

**Au marchand :** Sur présentation de ce bon par un client à l'achat d'une bouteille format familial de Ginger Ale CANADA DRY, nous vous rembourserons 20¢ plus 7¢ de frais de manutention. Tout autre usage de ce bon serait illégal. Une preuve d'achat de stocks couvrant le nombre de bons remboursés doit être présentée sur demande. Le remboursement de ces bons ne sera pas valable s'ils sont présentés par des agences extérieures, des courtiers ou autres. Pour remboursement, écrire à: Herbert A. Watts Limited, C.P. 2140, Toronto (Ontario) M5W 1H1. Noter l'encaissement de ce bon au n° 110 du bordereau. L'offre prend fin le 31 août 1982. CODE 110-013





# Le Champagne des Ginger Ales



# Les femmes au service de l'entreprise familiale

par André Charbonneau

Lors de leur dernière assemblée générale annuelle, les femmes collaboratrices ont choisi d'exprimer désormais leurs revendications davantage sur le terrain du droit commercial que sur celui du droit familial. Elles ont exprimé ainsi leur méfiance envers un système légal qui demeure, malgré les réformes récentes, chargé d'un passé qui a fait de la femme une irresponsable et une mineure.

En un sens, il est dommage que l'Association des Femmes collaboratrices ne porte pas plutôt le nom d'Association des Personnes collaboratrices, car en vérité, dans une société plus égalitaire, on devrait retrouver autant d'hommes collaborateurs que de femmes collaboratrices. Il demeure que ce statut est pour l'instant davantage celui de femmes que d'hommes. Toutefois, les revendications et les victoires de l'association concernent les uns et les autres.

L'ADFC, par exemple, a obtenu avec d'autres groupes des réformes fiscales qui reconnaissent la participation du conjoint dans l'entreprise à caractère familial. Celles-ci permettent notamment d'inscrire le conjoint au régime des rentes. Il ne fait pas de doute qu'au moment de la retraite, les deux conjoints profiteront des avantages de cette situation. Dans ce cas, il est clair que l'amélioration du statut de collaborateur touche autant l'homme qui travaillerait pour son épouse que l'inverse.

En ce sens, l'ADFC n'est pas, à proprement parler, un mouvement féministe. Elle est d'abord vouée à l'amélioration des conditions de ceux et celles qui sont placés dans une situation de collaboration. À ce propos, le retour au "berceuil" de la présidente fondatrice, Monique Bernard, est riche de signification. Celle-ci est l'épouse de Claude Bernard, le nouveau président de FEDCO.

Comme deux présidences provinciales constituent un fardeau beaucoup trop lourd pour une entreprise familiale, il fallait que l'un ou l'autre renonce à son poste. Comme l'époux était engagé dans l'action syndicale depuis plus longtemps que l'épouse dans l'ADFC, celle-ci s'est effacée. La façon avec laquelle elle s'en explique dans le dernier bulletin de l'association mérite d'être citée :

"La retraite bien méritée, dit-elle, de la plus fidèle des collaboratrices... ma mère, l'engagement total de mon grand homme, grand en syndicalisme agricole, me dictèrent, sans équivoque, l'obligation de revenir... au bercail. Cette décision demeure pour moi lourde de conséquences, elle met un terme à une expérience de formation et d'éducation, très enrichissante, elle me privera de bien chaleureuses amitiés, mais elle n'appelle aucun apitoiement, ni "béatification", elle

n'est que la preuve, une fois de plus des disponibilités, des intérêts et des implications que toute vraie collaboratrice garantit à son époux à l'entreprise familiale. Par ce geste,

je ne renie aucune de mes convictions et demeure au service du comité de promotion de l'association. Nous avons tout à gagner! Savoir être fières et reconnues

n'engage que justice, dignité, respect et sécurité et cela au profit même des trois composantes de la situation de collaboration : femme-conjoint-entreprise".

## Le miel : plusieurs défis

Par André Charbonneau

Au cours des prochains mois, les producteurs de miel auront à décider s'ils se rangent parmi les professionnels de l'agriculture ou parmi ceux qui ne font que rechercher des avantages marginaux à leur type de production. Ils ont en effet demandé à leur fédération d'étudier les implications qu'auraient pour eux l'adoption d'un système de plan conjoint de même que leur adhésion à l'Union des Producteurs agricoles.

Dans un cas comme dans l'autre, leur orientation sera déterminante. S'ils acceptent l'idée du plan conjoint, ils devront reconnaître le principe qu'ils sont plus forts ensemble que chacun d'eux pris individuellement.

S'ils adhèrent à l'UPA, ils devront accepter que leurs problèmes ne diffèrent pas de celui des autres

producteurs d'aliments du Québec.

L'extrême diversité des producteurs de miel du Québec explique en effet la diversité d'opinion que l'on peut observer au sein de leur fédération. Pour certains, il s'agit d'un revenu d'appoint, voire susceptible de rapporter au chapitre de l'impôt. Pour d'autres, qui y croient, les deux catégories ne sont pas étanches. Il convient plutôt de créer des conditions favorables à l'expansion de la production elle-même.

Malgré ces différences, il a donc été facile de rallier les producteurs de miel de la fédération autour de thèmes exprimant leur opposition à certaines pratiques dans les champs de maïs ou de lutter contre de méthodes désuètes comme celles qui prévalent contre la loque euro-péenne.

Il est moins facile de déterminer les moyens de rallier ceux qui pour

l'instant ne jugent pas intéressant d'adhérer à la fédération elle-même.

Dans ce contexte, il faudra donc que les avantages d'un plan conjoint ou d'une éventuelle adhésion à l'UPA paraissent plus substantielles que le statu quo. À certains égards, l'UPA n'a pas manifesté de zèle dans ce dossier. Si elle tient à préserver sa cote de représentativité universelle, elle devrait cependant tenir à compter parmi ses membres les producteurs de miel d'autant plus qu'ils songent désormais à se doter d'un plan conjoint.

Somme toute, entre les producteurs de miel et l'UPA, entre l'hypothèse d'un plan conjoint et la situation actuelle, il y a place pour une série de négociations. La récente réunion des producteurs de miel a prouvé que leurs porte-paroles pouvaient se comporter en professionnels et de façon responsable.

### Crise de l'industrie du porc

## Garon veut amender la loi

par P-H F

Tout porte à croire que le gouvernement québécois prendra d'ici peu des mesures pour que soit respecté le plan conjoint que les producteurs de porcs du Québec se sont voté l'an dernier.

C'est du moins ce qui se dégage des propos du ministre de l'Agriculture, Jean Garon, qui a fait escale en terre maskoutaine, vendredi, et qui a dû répondre à quelques questions concernant la crise qui sévit dans l'industrie porcine, crise qui avait provoqué en janvier dernier la fermeture de quelques abattoirs de la région.

On se rappellera que c'est le conflit qui oppose la Fédération des producteurs de porcs du Québec aux meuniers intégrateurs et aux propriétaires d'abattoirs, opposés au plan conjoint, qui avait engendré ces fermetures temporaires et que depuis lors, rien n'avait été vraiment réglé, chacun restant sur ses positions.

Or le ministre Garon a clairement laissé entendre que les intégrateurs devront se faire à l'idée "que tous les producteurs de porcs ont droit à leur part du gâteau" et a précisé par la suite que des amendements à la loi régissant la mi-

se en marché des produits agricoles seront déposés "très prochainement" et que ceux-ci viseraient à faire respecter les dispositions du plan conjoint.

Selon le ministre, on pourrait même obliger les propriétaires d'abattoirs, par voie légale, à percevoir la cotisation auprès de tous les producteurs, ce prélevé servant à l'administration du plan conjoint. On se souviendra que cette perception était justement au cœur du litige qui opposait la fédération aux propriétaires d'abattoirs, ces derniers se rangeant du côté des intégrateurs.

Précisons enfin que les amendements que projette le ministre Garon rejoignent en ce sens le mémoire que lui avait présenté l'Union des producteurs agricoles, à laquelle est affiliée la Fédération des producteurs de porcs.

LE BON CHOIX POUR VENDRE OU ACHETER

Les annonces classées 773-6028

M. Claude Fortin, Associé de la firme comptable Parsons, Thibault, Fortin & Cie, à Saint-Hyacinthe, déclare:

# «Voici pourquoi j'ai fait un choix essentiel avec BELL!»

Parce que c'est Bell et que Bell possède une véritable expérience dans ce domaine.

Parce que Bell offre les services d'un conseiller en communications qui sait évaluer clairement la nature de vos besoins.

Parce que Bell offre une gamme complète de produits, choisis parmi les meilleurs de plusieurs fabricants.

Parce que Bell fait une estimation réelle de tous les coûts pour vous permettre de faire une juste comparaison.

Parce que Bell offre ses systèmes en location et que ce mode d'acquisition avantageux n'exige pas de l'abonné un investissement trop important en lui garantissant de toujours bénéficier des perfectionnements techniques les plus récents.

Parce que Bell est accessible sept jours sur sept à toute heure du jour et de la nuit et offre un service hors pair.

Voilà pourquoi, en choisissant Bell Canada, j'ai fait un choix essentiel!

Vous pouvez rejoindre le conseiller en communications de la région en téléphonant à frais virés au (514) 372-8357.

# Bell

## Bell, un monde essentiel.

# 300 à 1000\$ DE RÉDUCTION sur les CAMIONS DODGE, les étoiles d'endurance



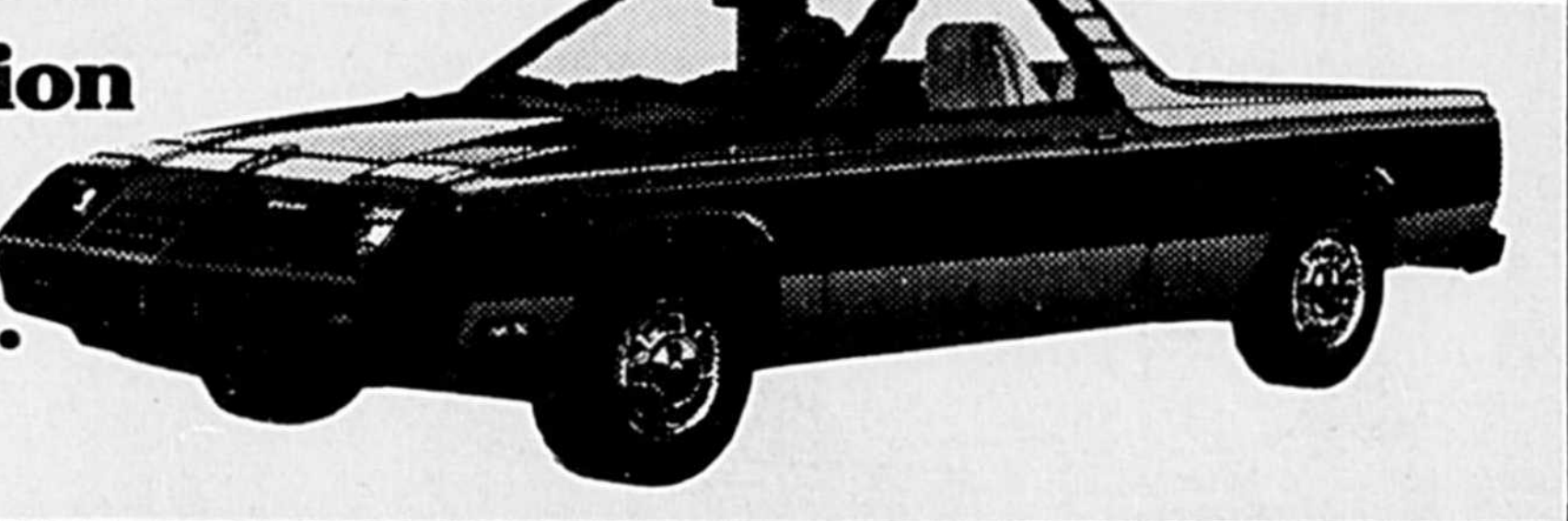
**750\$ de réduction sur les pickups pleine grandeur.**

Dodge Ram Economie D150	
36	29
7.9 L (100 km)	9.6 L (100 km)
Selon Transport Canada*	

Dans chaque camion Dodge, c'est la force brute qui compte: ce sont des durs de durs. Plus d'espace de chargement pour porter une charge maximum, et toute la suspension qu'il faut. Comparez avec un Ford ou un Chevrolet. Dodge n'a pas peur de la compétition.

**300\$ de réduction sur le Dodge Rampage.**

Une étoile vraiment spéciale. Une traction avant avec un moteur 2.2 litres sous le capot et un caisson pouvant transporter plus d'une demi-tonne.



**1000\$ de réduction sur le Ramcharger.**

Comme véhicule de plaisance, de sport ou pour le travail, le Ramcharger transporte votre chargement sur l'autoroute ou à travers champs, version deux ou quatre roues motrices.

**300\$ de réduction sur les pickups Ram 50.**

Un pickup compact qui permet une charge utile comparable à celle de plus gros camion. Sa puissance, son couple et ses 680 kg de capacité de chargement satisfont les plus exigeants. Il est aussi offert en version quatre roues motrices.



**750\$ de réduction sur les camionnettes et les fourgonnettes.**

Tout l'espace que vous voulez. Toute la performance et l'économie que vous souhaitez. Ce sont des véhicules qui vous en donnent pour votre argent et qui se comparent avantageusement à tout autre.



Chrysler. On a confiance en notre étoile.

Si vous trouvez meilleure offre, profitez-en! Si vous trouvez meilleur camion, achetez-le!



\*Votre consommation réelle peut varier. Vous devez en prendre livraison avant le 31 mai 1982, chez les concessionnaires participants. Certains accessoires illustrés ou mentionnés sont optionnels à un coût additionnel.

# quelques pages

## DE NOTRE HISTOIRE...

### Mémoire de Jérôme-Adolphe Chicoyne (8)

Écrits en 1866, alors qu'il terminait son cours classique au collège de Saint-Hyacinthe

#### CHAPITRE IX

#### Études Collégiales Continuées

Au mois de septembre 1862, j'entrai au collège comme à l'ordinaire. La Direction de la Maison était passée entre les mains du Rév. M. Lévesque. Je me trouvais en Belles-Lettres, et j'eus pour professeurs conjoints MM. Ouellette et Lecomte. Cette année scolaire se passa sans incidents remarquables, si ce n'est l'élection du "Comté Bouvier" qui eut lieu en juin 1863.

Tout le pays se trouvait alors en lutte électorale, il était difficile pour nous de ne pas nous ressentir un peu des passions politiques qui agitaient tout le monde autour de nous. Chaque jour on voyait des pelotons d'élèves s'assembler ça et là, et discuter sur la valeur des partis, sur le mérite ou le démérite de M. Cartier, de M. Sicotte ou de M. Dorion. Pour en finir il fut décidé que nous aurions une élection en règle.

Un officier-rapporteur est nommé; une assemblée publique est tenue et des candidats mis sur les rangs. Alfred Lussier est proposé par les Bleus, et Hector Gaboury par les rouges. Sans être au courant de la politique, j'avais pourtant alors mes opinions. Grand admirateur de M. Sicotte je refusai de supporter le parti de M. Cartier comme celui de M. Dorion.

Plusieurs de mes condisciples partageaient aussi mes idées, de sorte que ni Lussier, ni Gaboury ne rencontrèrent nos sympathies; sous ces circonstances, nous arborâmes un troisième drapeau celui de l'indépendance. Je fus le candidat de ce nouveau parti. Dès lors la lutte électorale s'engagea. Toutes les créations étaient employées à entendre les speechs des cabaleurs.

Les trois candidats semblaient avoir d'égaux chances de succès, ce qui mettait encore plus d'activité et de chaleur parmi les partisans.

Enfin le jour de la nomination arriva. Chacun était préparé à ruer le grand coup pour terrasser ses adversaires; mais l'élection fut arrêtée au moment de passer par la plus belle de ses phases. Le Directeur ayant remarqué trop d'acharnement, trop d'animosité, crut de son devoir d'intervenir.

À la lecture spirituelle il annonça que le Bref d'élection était retiré, et l'officier-rapporteur dépouillé de sa charge. (Joseph Ledoux était celui qui en était revêtu) tout rentra dans le calme, les discussions cessèrent, et des plaisants plus ou moins bienveillants désignèrent cette élection sous le nom d'"élection du Comté Bouvier": sans doute parce que M. Bouvier Ecel. était alors maître des Externes.

L'affaire eut toutefois de bons résultats pour moi. Jusqu'alors j'avais entretenu des idées révolutionnaires et démocratiques; mais ayant eu occasion de combattre le parti rouge en même temps que le parti bleu, je commençai à découvrir la vérité.

Une élection survenue en juillet 1863, dans le comté de Bagot à l'occasion de la nomination de M. Laframboise au Commissariat des travaux publics, et une autre survenue dans le mois de septembre de la même année dans le comté de Saint-Hyacinthe à l'occasion de la nomination de M. Sicotte à la charge de Juge achevèrent ma conversion.

Ayant assisté à plusieurs assemblées publiques et entendu des discours d'homme à doctrines oppo-

sées, je ne fus pas lent à découvrir la vérité et depuis ce temps-là toutes mes sympathies ont été pour le parti conservateur.

Le 14 juillet 1863, eut lieu la sortie des élèves, et après les vacances ordinaires, j'entrai en Rhétorique. Mon professeur de Rhétorique fut le Rév. M. Tétrault: il me fut dès lors donné d'apprécier suivant toute sa valeur le zèle dont ce digne et vertueux prêtre est embrasé pour la jeunesse studieuse. Pour quiconque a suivi ses leçons, il n'est pas étonnant de voir la généreuse prodigalité avec laquelle il travaille à l'établissement d'une société, dont l'existence promet tant à la cause de la vérité dans Saint-Hyacinthe. Rendu au mois de mai 1864, par suite d'une indisposition, je fus forcé de sortir du Collège, avant que de terminer mon année scolaire. Je pris ainsi près de 4 mois entiers de vacances.

Quand on est à la fin de sa Rhétorique, on commence à s'apercevoir que la vie scolaire est sur le point de s'éteindre pour soi. On sent qu'il faudra bientôt entrer dans une vie nouvelle et la traverser aussi bien que celle qui va disparaître. Alors se présente naturellement une question difficile et importante: celle de savoir quelle carrière il convient d'embrasser de préférence à toute autre.

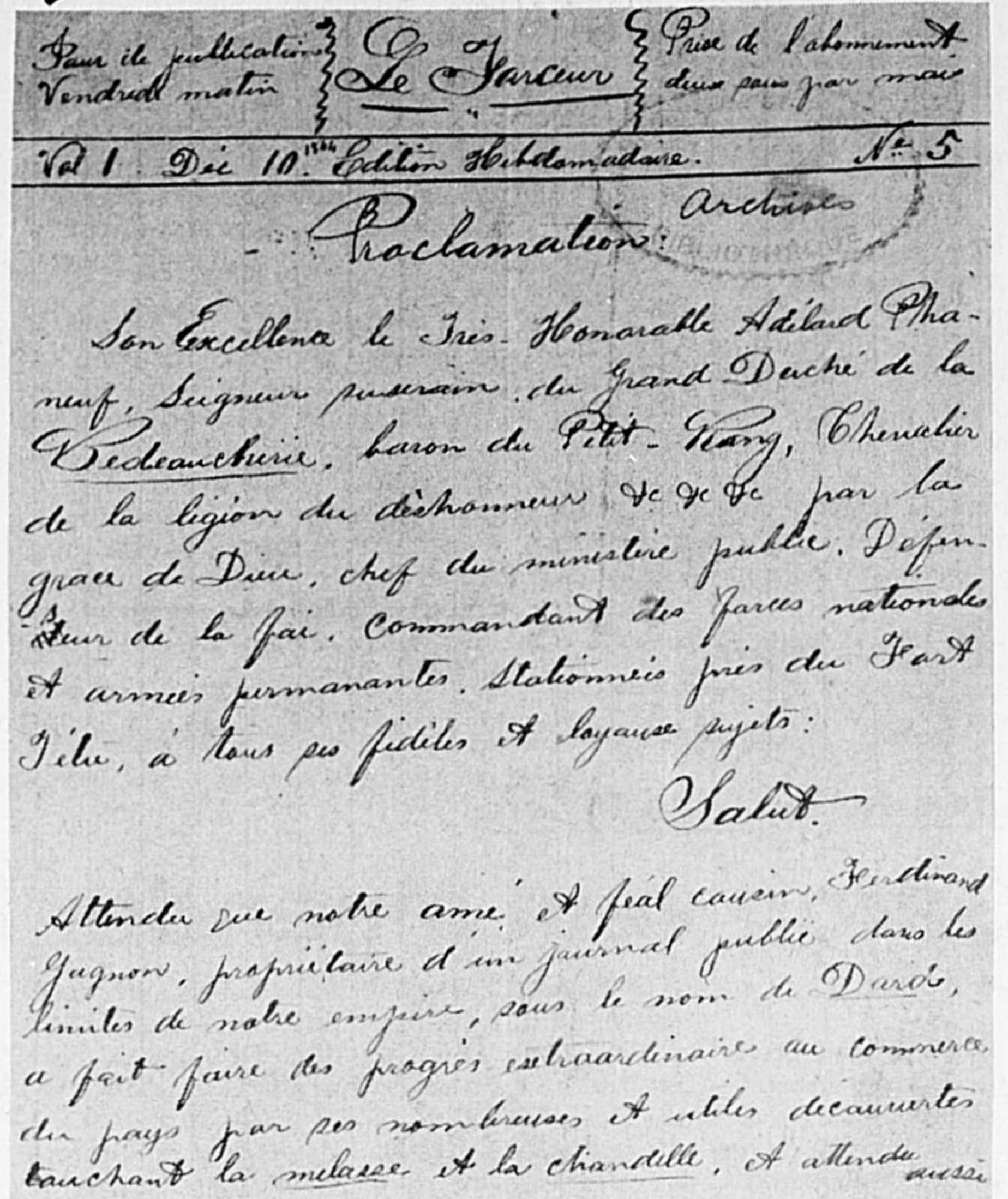
Cette question il m'a fallu la résoudre comme tous ceux qui terminent un cours d'études. Et si la chose m'a pris plus de temps qu'à bien d'autres, c'est peut-être plus dû à la faute des personnes qui m'ont donné conseil, qu'à la mienne propre. Dès les vacances 1864, de l'avis de mon directeur, le R. Mess. Raymond Sup., je comme-

nçai à m'occuper de ma vocation. Après quelques semaines de réflexion, après avoir consulté mes aptitudes et mes goûts, m'être ouvert à mon Père Spirituel, je me décidai à aller dans le monde, et à embrasser la noble profession d'avocat.

Je m'adressai à Me Auguste Papineau, et obtins une place à son bureau, que je commençai à suivre sans brevet le 9 août 1864. Le premier livre qui me tomba sous la main fut un des énormes in-folio de Domat. Le 5 septembre j'étais admis à l'étude de la Loi devant le Bureau des Examineurs, à Montréal, et le 8 septembre 1864 je passai brevet sous M. Papineau, avec l'entente que je terminerais mon cours d'étude, n'étant tenu à venir au bureau que les jours de congé.

L'ouverture des classes étant arrivée, j'entrai en philosophie. Je pris un goût tout particulier à cette étude, et la doctrine saine et claire du docte M. Desaulniers éveilla en moi une admiration qui n'a fait qu'augmenter au fur et à mesure que j'avancai dans cette belle science. Les Mathématiques eurent aussi mes sympathies: M. Létourneau fut mon professeur pour cette branche. Une couple de mois après l'entrée survint la Retraite Annuelle du Collège: elle fut prêchée par le R.P. Royer O.M.I. J'eus occasion de faire connaissance avec ce zélé Missionnaire.

Dans une ou deux entrevues, il me persuada de quitter le monde et d'entrer dans sa Congrégation. Au bout d'une quinzaine de jours cependant, j'avais perdu l'idée de me faire Oblat, et je continuais mes études philosophiques avec ardeur. Le 8 décembre 1864, fête de l'Immaculée-Conception, pendant que Pie IX adressait au monde catholique sa fameuse Encyclique, les élèves externes s'organisaient en un



corps de Milice sous le nom de "Volontaires-Pontificaux".

Cette institution dont je puis me considérer comme le fondateur, n'a fait que prospérer depuis et promet de ne pas peu contribuer à procurer de l'amusement à l'Externat. Dans le cours de cette année scolaire (1864-1865) nous nous amusâmes beaucoup avec certains petits journaux publiés en manuscrit.

Un des principaux fut le "Farceur", dont le propriétaire était Noé Raymond, et dont la rédaction

m'était confiée, à l'insu toutefois de tous les lecteurs. J'ai conservé la file de cette feuille ainsi que celles du "Manitou", de "La Classe" et du "Correspondant". (Ce dernier publié en Rhétorique.) Au mois de mai 1865, considérant ma classe terminée, j'obtins du Supérieur la permission de sortir de suite du Collège afin d'avoir des vacances plus longues et de pouvoir étudier la loi pendant ce temps.

À suivre

# \$ 12.99

le 4 litres. N° 6410

## SOLDE DE PEINTURE

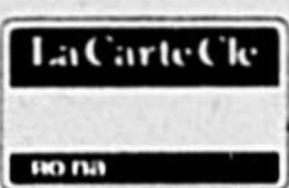
Il existe une peinture C-I-L pour chacune des pièces de votre foyer à commencer par la peinture mat au latex pour les murs, pour finir par la peinture semi-brillante au latex ou à l'alkyde pour les boiseries. Ces peintures comme toutes les autres fabriquées chez C-I-L, conservent leur éclat et se lavent à merveille. Offertes dans un choix de blanc et de teintes pastel.



N° 6610 \$16.99



N° 6710 \$16.99



# VOUS, QUI AVEZ UN PERMIS DE CONDUIRE!

Vous savez déjà qu'au Québec nous avons maintenant un nouveau code de la route qui s'appelle le Code de la sécurité routière. A compter du 1er juin, certaines nouvelles mesures de ce Code seront mises en application. Détenteurs de permis de conduire, ces mesures vous concernent directement. Les voici:



#### Les points d'inaptitude

Certaines infractions au Code de la sécurité routière entraînent, en plus des amendes prévues, l'inscription de points d'inaptitude — appelés auparavant points de démérite — au dossier du conducteur fautif.

#### Infractions

- Manquement à un devoir de conducteur impliqué dans un accident 9
- Marche arrière prohibée 2
- Conduite pour un pari, un enjeu ou une course 6
- Omission de se conformer à des ordres ou signaux d'un agent de la paix ou d'un brigadier scolaire 2
- Omission de se conformer à un signal d'arrêt 2
- Omission de se conformer à un feu rouge 3
- Omission de faire un arrêt obligatoire à un passage à niveau 2
- Omission d'arrêter à un passage à niveau dans la conduite d'un autobus, d'un mini-bus ou d'un véhicule routier agencé pour le transport de matières dangereuses ou remise en marche prohibée d'un tel véhicule 9
- Dépassement prohibé par la gauche 2
- Dépassement prohibé sur la voie réservée à la circulation en sens inverse 4
- Dépassement prohibé par la droite 1
- Dépassement en franchissant une ligne l'interdisant 2
- Vitesse ou action imprudente 4
- Vitesse supérieure à une limite prescrite ou indiquée sur une signalisation 1 + 1 par tranche complète de 15 km/h excédant la vitesse permise.

Omission d'arrêter à l'approche d'un autobus scolaire dont les feux intermittents sont en marche ou croisement ou dépassement prohibé d'un tel véhicule 9

Régie de l'assurance automobile du Québec

#### Révocation

Si un conducteur accumule 12 points d'inaptitude à son dossier, il perd automatiquement son permis de conduire. Par ailleurs, le permis de conduire d'un conducteur est aussi révoqué lorsqu'il est reconnu coupable de certaines infractions au Code criminel telles, la conduite avec facultés affaiblies, la négligence criminelle, la conduite dangereuse. Après 3 mois, si c'est la première fois que le permis est révoqué, le conducteur pourra obtenir un autre permis en se présentant à un Bureau de permis et d'immatriculation de la Régie de l'assurance automobile pour y passer un examen.

À noter que si une personne, dont le permis de conduire a été révoqué pour une première fois au cours des deux dernières années, a besoin de conduire pour son travail principal, elle pourra demander à un juge de lui émettre une ordonnance pour que la Régie lui délivre un permis restreint.

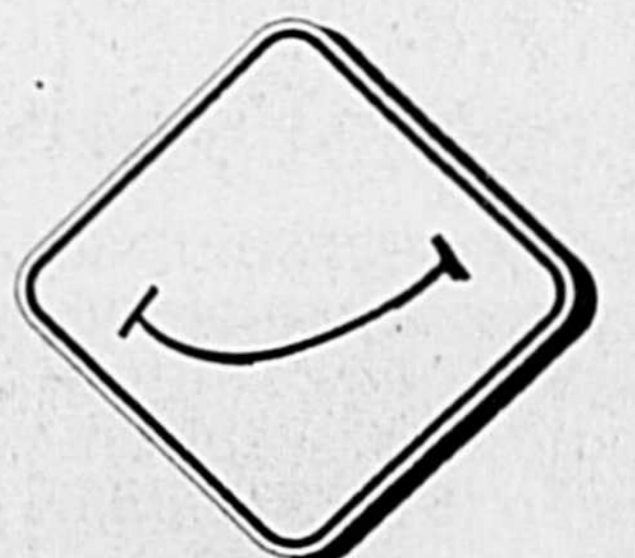
#### Suspension

Un conducteur verra son permis de conduire suspendu dans les cas suivants:

- Si, lors d'un accident, il ne détient pas une assurance de responsabilité.
- S'il refuse de se soumettre à un examen médical, à un examen de compétence ou s'il refuse de suivre un cours de conduite préventive exigé par la Régie.

Si vous désirez plus de renseignements sur le Code de la sécurité routière, communiquez avec le Centre de renseignements de la Régie:

Région de Québec: 643-7620  
 Région de Montréal: 873-7620  
 Ailleurs au Québec: 1-800-361-7620



BIEN SE CONDUIRE POUR MIEUX VIVRE

# LE BLITZ



**...contre les prix!**

## ÉPAULE PICNIC DE PORC

MÉTRO  
fumée 2-3 kg (5-7 lb)

**2,60** \$/kg  
**1,18** \$/lb

## PÊCHES

Produit des États-Unis  
Cat. Canada no. 1

**2,18** \$/kg  
**99** ¢/lb

## BOISSON

FBI BANTAM  
raisin, orange, fraise  
cont. plastique 6 x 200 mL

**78** ¢

ÉPARGNEZ: 43¢

## MOUCHOIRS DE PAPIER

MÉTRO  
blanc, jaune ou menthe  
bte 200 f

**67** ¢

ÉPARGNEZ: 30¢

## RELISH

CORONATION  
sucrée, à hot dog, à hamburger ou de maïs  
bocal 375 mL

**59** ¢

ÉPARGNEZ: 53¢

## ASSOUPLEISSEUR DE TISSUS

MÉTRO  
cont. 3,6 L

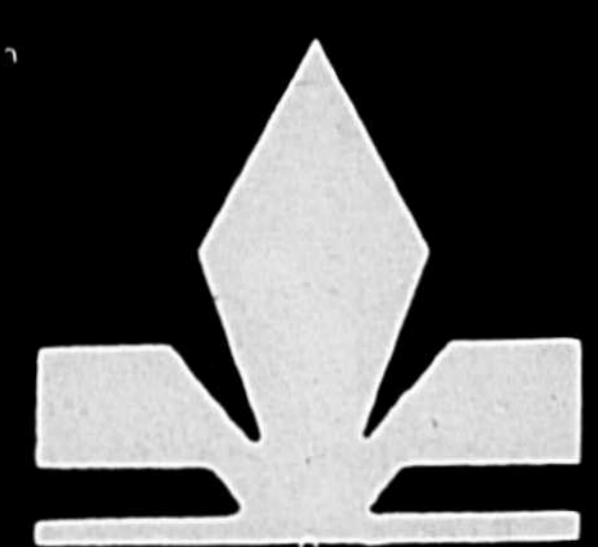
**1,29** \$

ÉPARGNEZ: 96¢

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 24 mai au samedi 29 mai 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.

***On connaît not'monde!***

**...ET CE N'EST PAS TOUT, TOURNEZ LA PAGE →**



# METRO

Kino-Québec



Le rendez-vous Kino  
"22 au 30 mai 1982"  
"amenez-vous,  
venez jouer dehors"

# UNE ATTAQUE-ECLAIR DES MAITRES EPICIER METRO CONTRE LES PRIX

# LE

**SAUCISSES FUMÉES  
RÉGULIÈRES OU TOUT BOEUF  
HYGRADE**  
454 g

**1,68\$**

**LAITUE "ICEBERG"**

Gr. 24  
Produit de la Californie  
Cat. Canada no 1

**68¢**  
ch.

**CUISSEAU DE VEAU  
DÉSOSSÉ**  
roulé surgelé

**6,57\$ / kg**  
**2,98\$ / lb**

**\*BIFTECK DE CÔTES**

**7,67\$ / kg**  
**3,48\$ / lb**

**\*COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"**

**CÔTES DE FLANC  
DE PORC SURGELÉES**

**4,14\$ / kg**  
**1,88\$ / lb**

**FOIE DE VEAU**  
de choix, importé, tranché, produit  
décongelé

**5,47\$ / kg**  
**2,48\$ / lb**

**SOC DE PORC ROULÉ  
MÉTRO**  
fumé 1-1,5 kg (2-3 lb)

**5,03\$ / kg**  
**2,28\$ / lb**

**TRUITES ARC-EN-CIEL**  
importées, surgelées

**4,81\$ / kg**  
**2,18\$ / lb**

**MINI JAMBON MIGNON  
MAPLE LEAF**  
désossé, prêt-à-manger

**6,57\$ / kg**  
**2,98\$ / lb**

**RÔTI DE SOC DE PORC  
FRAIS**

**3,26\$ / kg**  
**1,48\$ / lb**

**POULET À FRIRE**

surgelé  
Canada, Cat. "A",  
moins de 1,8 kg (4 lb) **99¢ / lb**

**JAMBON CUIT ULTRA  
MAIGRE  
MÉRITÉ**  
tranché

**6,13\$ / kg**  
**2,78\$ / lb**

**PAIN DE VIANDE DE  
PORC  
MÉRITÉ**  
morceau ou tranché

**4,36\$ / kg**  
**1,98\$ / lb**

**BOEUF FUMÉ  
MARQUE MAISON**  
tranché 4 env. de 50 g

**2,48\$**

**TIMBALES  
LA DJONNAISE**  
(cognac, campagne, foie,  
foie à l'ail, poivre noir)  
au choix 200 g

**1,28\$**

**BOEUF HACHÉ ORDINAIRE**

**2,82\$ / kg**  
**1,28\$ / lb**

**SAUCISSES  
LA BELLE  
FERMIÈRE**  
surgelées 500 g

**2,68\$**

**SAUCISSES EN COIFFE  
LA BELLE  
FERMIÈRE**  
surgelées 375 g (plateau)

**1,98\$**

**VIANDES CUITES  
HYGRADE**  
(simili poulet,  
viande-olive, macaroni-fromage,  
bologna régulier)  
tranchées 175 g

**1,18\$**

**RÔTI D'ÉPAULE PICNIC  
DE PORC  
FRAIS**

**3,04\$ / kg**  
**1,38\$ / lb**

**JAMBON CUIT  
HYGRADE**  
tranché 175 g

**1,78\$**

**SAUCISSON DE  
BOLOGNE CIRÉ  
HYGRADE**  
env. 1 kg (2 lb)

**4,36\$ / kg**  
**1,98\$ / lb**

**\*La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Métro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons\*\*.**

**\*POMMES ROUGES  
"DELICIEUSE"**

Produit du Canada  
Cat. Canada de fantaisie  
Cello 1.36 kg (3 lb)

**1,59\$**

**\*CHAMPIGNONS  
BLANCS**  
Produit du Canada

**1,19\$**  
chopine

**BRIQUETTES  
DE CHARBON DE BOIS  
KINGSFORD**  
sac 9,07 kg

**5,59\$**

**POIRES "ANJOU"**

Gr. 120  
Produit des États-Unis  
Cat. Canada de fantaisie

**1,52\$ / kg**  
**69¢ / lb**

**"EMPEREUR"**  
Importé du Chili  
Cat. Canada no 1

**2,40\$ / kg**  
**1,09\$ / lb**

**\*OIGNONS JAUNES**  
Produit du Canada  
Cat. Canada no 1  
Cello 2,27 kg (5 lb)

**1,09\$**

**JUS DE CITRON  
"GICLEUR"**  
Produit du Canada  
135 mL

**2/79¢**

**SAUCE POUR  
SANDWICHS CHAUDS  
HABITANT**  
bte 398 mL

**2/89¢**

**BOISSONS GAZEUSES  
7-UP**  
régulier ou diet  
bouteilles consignées  
6 x 750 mL

**2,99\$**

**CRISTAUX DE SAVEUR  
TANG**  
orange  
paquet 4 x 92 g

**1,49\$**

**MINI-POUDING  
NESTLÉ**  
saveurs variées  
paquet 4 x 142 g

**1,29\$**

**MARGARINE MOLLE  
MÉTRO**  
cont. 907 g  
(disponible  
au Québec seulement)

**1,39\$**

**FROMAGE  
MOZZARELLA  
MÉTRO**  
morceau 340 g

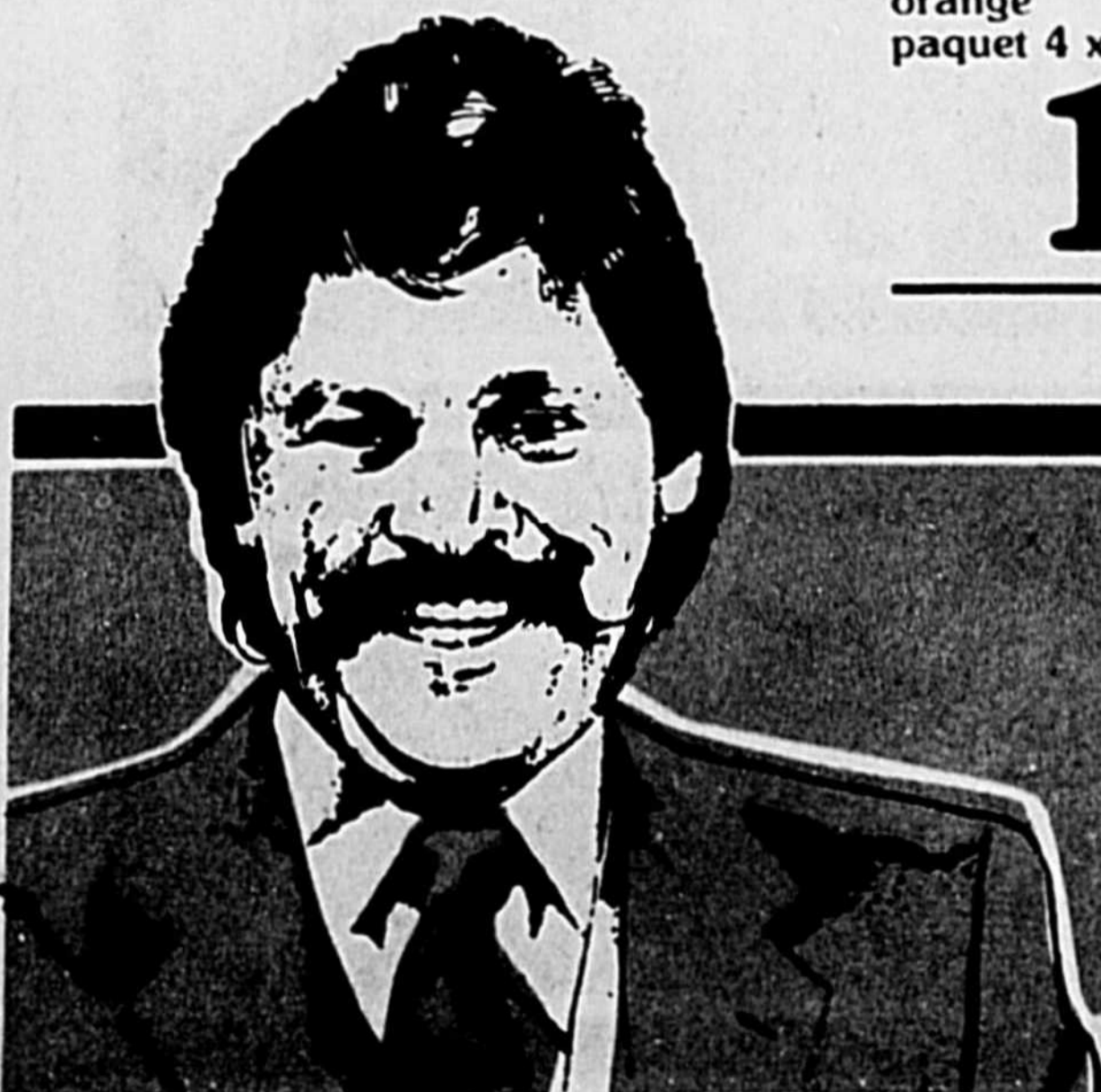
**1,89\$**

**CAFÉ INSTANTANÉ  
TASTER'S CHOICE**  
régulier ou décaféiné  
bocal 227 g

**5,59\$**

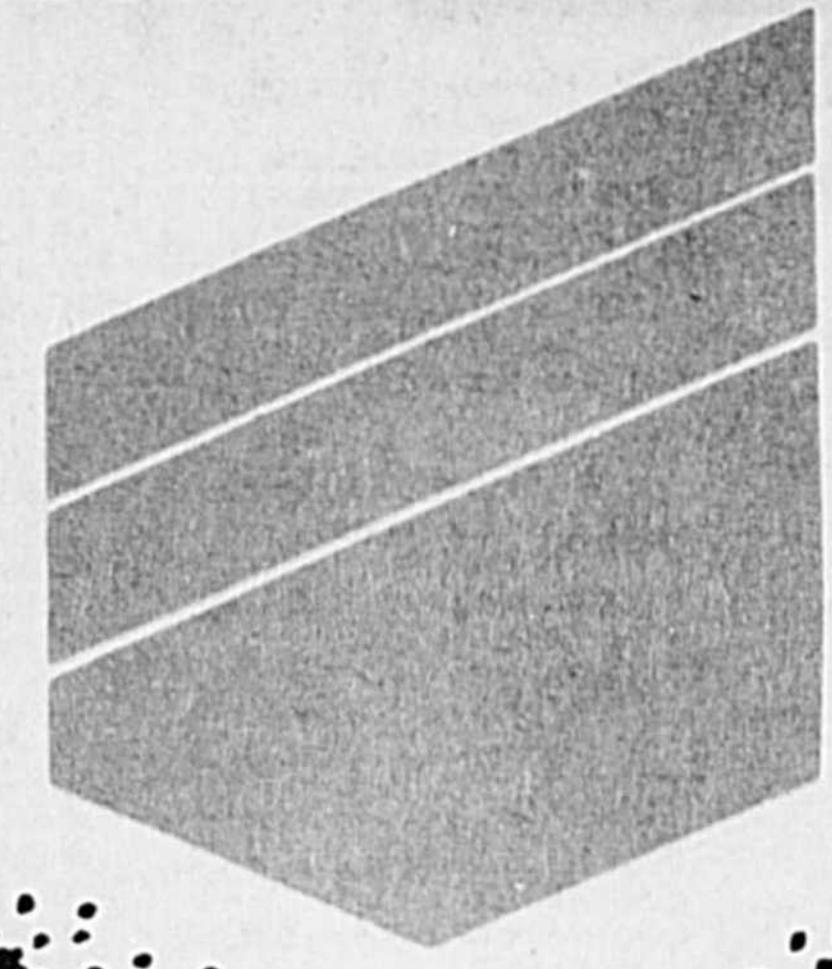
Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 24 mai. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer,

# On connaît not'monde!



# BLITZ

**METRO**



**PETITS PAINS À HOT DOG  
ET À HAMBURGER**  
METRO  
cello de 12

**87¢**

**VRAIE MAYONNAISE  
HELLMANN'S**  
bocal 500 mL

**1,19\$**



**DÎNER MACARONI  
AU FROMAGE**  
KRAFT cont. 225 g

**2/78¢**

**YOGOURT  
DELISLE**  
brassé à la Suisse avec fruits ou ferme  
cont. 175 g

**2/89¢**

**GÂTEAUX ÉTAGÉS ASSORTIS  
PEPPERIDGE FARM**  
bte 369 g

**1,19\$**

**FLOCONS DE JAMBON  
MAPLE LEAF**  
bte 184 g

**1,17\$**

**CRISTAUX DE SAVEUR  
NEILSON**  
fraise, orange,  
raisin  
canette 600 g

**2,59\$**

**NETOYEUR À VITRES  
BON AMI**  
cont. aérosol  
425 g

**1,29\$**

**JUS  
PURFRUIT**  
sucré à l'orange,  
concentré aux pommes  
cont. 1 L

**79¢**

**MAXI-SERVIETTES  
SANITAIRES  
STAYFREE**  
régulières ou avec  
désodorisant  
bte de 30

**3,39\$**

**RIZ  
DAINTY  
CUISSON  
RAPIDE**  
cont. 680 g

**2,19\$**

**CAPUCHONS DE  
CHOCOLAT  
CHIPITS**  
semi sucrés  
cello 350 g

**2,19\$**

**MARMELADE  
METRO**  
3 fruits  
cont. 500 mL

**1,29\$**

**EAU DE SOURCE  
EVIAN**  
cont. 1,5 L

**1,09\$**

**NOURRITURE POUR  
CHIENS  
ALPO**  
saveurs variées  
bte 400 g

**2/1,00\$**

**NOURRITURE POUR  
CHATS  
PUSS'N BOOTS**  
saveurs variées  
bte 425 g

**2/89¢**

**NOURRITURE  
SEMI-HUMIDE  
POUR CHIENS  
GAINES BURGER**  
boeuf,  
burger fromage  
cont. 2 kg

**3,78\$**

**NETOYEUR À VITRES  
METRO**  
recharge  
cont. 1,5 L

**1,29\$**

**SAVON DE BEAUTÉ  
PALMOLIVE**  
format régulier,  
blanc ou vert  
paquet de 3 pains

**1,19\$**

**SAVON CRÈME  
JERGEN'S**  
blanc ou bleu  
cont. 350 mL

**1,99\$**

**SHAMPOOING  
BRECK**  
cont. 500 mL

**2,89\$**

**PURIFICATEUR D'AIR  
FLORIENT**  
arômes variés  
cont. 175 g

**99¢**

**ALIMENTS SURGELÉS**

**JUS D'ORANGE  
CONCENTRÉ  
OLD SOUTH**  
cont. 355 mL

**1,09\$**

**MACÉDOINE  
ARTIC GARDENS**  
californienne,  
italienne,  
orientale  
sac 500 g

**1,39\$**

**TARTE AUX POMMES  
FARM HOUSE**  
bte 680 g

**1,69\$**

**CHOUX FARCIS EN  
SAUCE TOMATE  
HOLIDAY FARMS**  
bte 454 g

**2,39\$**

**FILETS DE SOLE  
NICKERSON**  
bte 454 g

**3,19\$**

**PÂTE  
WONG WING**  
pâtes impériaux,  
won ton soupe  
bte 454 g

**1,08\$**

**GOBERGE  
BLUE WATER**  
bâtonnets,  
fritures  
bte 680 g

**2,99\$**

**LÉGUMES  
STOUFFER'S**  
brocoli ou chou-fleur  
à la sauce cheddar  
bte 255g

**1,69\$**

**BISCUITS  
VIAU**  
Brisures Star, Social Thé  
bte 350 g  
ou 450 g

**1,09\$**

**POIRES  
BARTLETT EN  
MOITIÉS, COCKTAIL  
AUX FRUITS  
AYLMER**  
Canada de choix  
bte 398 mL

**77¢**

**RINCE-BOUCHE  
SCOPE**  
cont. 500 mL

**1,89\$**

**BOISSONS GAZEUSES  
METRO**  
saveurs variées  
canette zip top 284 mL

**4/1,00\$**

**POIS VERTS  
ASSORTIS, bte 540 mL  
MAÏS À GRAINS  
ENTIERS bte 341 mL  
IDÉAL  
Canada de choix**

**59¢**

**ESSUIE-TOUT DE  
PAPIER  
WHITE SWAN**  
blanc, beige, imprimé vert ou  
orange  
paquet 2 rouleaux

**1,15\$**

**DÉTERGENT LIQUIDE  
POUR VAISSELLE  
SUNLIGHT**  
cont. 500 mL

**98¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE  
VELOUR**  
blanc, jaune, bleu, beige  
paquet 4 rouleaux

**1,28\$**

**VINAIGRETTE  
RÉGULIÈRE  
KRAFT**  
italienne, crémeuse au concombre,  
française, salade de chou ou  
catalina  
cont. 500 mL

**1,39\$**

**30¢ de rabais**

Valable sur l'achat d'une laitue  
pommée (Iceberg), moyennant  
l'achat de n'importe laquelle des  
5 saveurs de vinaigrette Kraft 500 mL  
Valable chez votre maître épicer Metro  
du 24 au 29 mai 1982  
AU DÉTAILLANT: Pour être remboursé par Kraft Limitee,  
veuillez retourner vos coupons à: Kraft Limitee,  
C.P. 3000,  
St-Jean N Brunswick E2L 4L3  
Kraft remboursera \$0.30 plus \$0.07 de frais de manutention



1420975-H

au samedi 29 mai 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.  
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.

# METRO



# spectacle

Les 5 et 6 juin...

## Un nouveau visage pour le groupe Hozana

Le groupe Hozana, bien connu du public de la grande région maskoutaine, présentera son tout nouveau spectacle les samedi et dimanche 5 et 6 juin, à compter de 20 heures, à l'auditorium de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe.

Avec les mots et les mélodies des Diane Tell, Daniel Lavoie, Robert Charlebois, Jean Lapointe, Patsy Gallant, Ginette Reno, Julie Arel, Nicole Croisille, Fabienne Thibault, Clémence Desrochers et du Montréal Pop, Hozana "édition 1982" s'est donné pour mission de présenter la chanson populaire sous son meilleur jour.

Exceptionnellement cette année, le groupe a mis davantage sur l'aspect "mise en scène"

plutôt que sur celui de la traditionnelle chorégraphie. Il n'est donc pas surprenant, dans le cadre de ce nouveau spectacle, que le groupe s'efface laissant au soliste toute la place qui lui revient. Le public aura donc la chance d'entendre et de "voir" la chanson québécoise et française, interprétée de façon beaucoup plus personnelle tant du côté des musiciens que de celui des chanteurs. A lui seul, le rythme du spectacle donne au groupe Hozana un visage nouveau, un visage qui devrait se présenter sous les traits de la simplicité, aux allures "sans prétention".

Des musiciens de talent, soit Christian Collette au piano (direction musicale), André Borduas à la guitare basse, Luc Le-

febvre à la guitare, André St-Pierre aux claviers, Daniel Lacoste à la batterie et Louis Brière au saxophone, accompagnent les interprètes Daniel Hébert, Raymond Perrault, Suzanne Raïche, Carole Denis, Hélène Leblanc, Liette Cormier, Marielle Raïche et Sylvie Lamontagne.

Le groupe Hozana promet donc à son public un spectacle où la variété et la fantaisie ne font pas défaut. Un "salut" à la chanson populaire auquel tous sont conviés les samedi et dimanche 5 et 6 juin, à 20 heures, à l'ITAA de Saint-Hyacinthe, simplement, pour le plaisir!

On peut se procurer des billets, au coût de 5\$, auprès des membres du groupe et au Carrefour 8-24, 1336, rue des Cascades, (773-4159).

Parrainé par le club Optimiste

## Le gala musical regroupera des jeunes talents locaux

Dans le cadre de la Semaine de la Jeunesse, les membres du club Optimiste de Saint-Hyacinthe sont heureux de faire connaître à la population maskoutaine les talents de quelque 40 jeunes musiciens locaux, le samedi 29 mai, à compter de 19 heures 30, à l'auditorium de l'Institut de technologie agricole et alimentaire, rue Sicotte, à Saint-Hyacinthe.

Lors de cette neuvième édition du gala musical, plus de 1 000\$ seront remis en bourses aux participants, grâce au concours de la compagnie La Survivance.

Au cours des derniers mois, le club Optimiste de Saint-Hyacinthe a présenté diverses activités qui ont permis à plusieurs jeunes maskoutains de se recréer, de démontrer leurs habiletés et leurs talents. La représentation des cinq pièces de théâtre pour enfants a fait res-

sortir d'une façon significative les attentes des jeunes dans un domaine. Le tournoi "Trois Etoiles" a regroupé plus de 100 jeunes hockeyeurs qui ont rivalisé d'adresse et de tenacité pendant plus de trois heures sur la glace du stade L.-P. Gaucher à la fin du mois de février dernier.

Quelques semaines plus tard, plusieurs adolescents ont démontré leur talent d'orateur devant un auditoire attentif et emballé réuni à l'auditorium du Collège Saint-Maurice.

La tenue du gala musical permet à des jeunes de se faire entendre par un public qui pourra découvrir et apprécier les efforts soutenus et souvent discrets de ces futurs virtuoses. Le programme est varié : piano, violon, guitare, orgue, etc... et le tout harmonisé de façon à faire entendre les débutants et les plus expérimentés.

La Semaine de la Jeunesse, organisée par les différents clubs Optimistes, a pour but d'attirer l'atten-

tion des adultes sur les différents processus d'apprentissage des futurs citoyens.

Une soirée enrichissante, une soirée remplie de satisfaction, le samedi 29 mai, à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe!

## Assemblée des Mooses

Le dimanche 30 mai aura lieu une assemblée générale du Club des Mooses et tous les membres sont invités à y prendre part au local de la loge. On demande aussi de ne pas oublier les informations relatives au voyage à Chicago.



## Annick Mordret à la galerie Lenour

La galerie d'art Lenour se réjouit de clôturer sa saison artistique par l'exposition des oeuvres d'Annick Mordret qui se tiendra du 30 mai au 14 juin. Le vernissage aura lieu le dimanche 30 mai, à 14 heures.

Annick Mordret est née à Québec en 1944 et vit à Bernières depuis 1977. Elle manifesta très tôt des aptitudes marquées pour le dessin et, son attrait pour les arts n'ayant jamais cessé de s'affirmer, elle se joint au groupe du "Moulin des Arts de Saint-Etienne de Lauzon" en 1974 et poursuit son travail au sein de différents ateliers.

Elle étudie alors la peinture et l'aquarelle avec Albert Rousseau et participe activement à d'autres ateliers sous la direction de Jeannine Bourret en gravure à l'eau forte, d'Yvonne Dorion en dessin et composition, et c'est Pierre Hamel qui la dirigea en modèle vivant.

Le vif succès qui marqua ses expositions de groupe et en solo fait la preuve de son talent. Elle fut d'ailleurs invitée à exposer au Musée de Fort Calgary en 1981, en compagnie d'Albert Rousseau et d'un groupe du "Moulin des Arts de Saint-Etienne".

Les paysages demeurent le thème favori d'Annick Mordret. Elle sait cerner la forme par une ligne solide qui accueille l'ombre et la lumière, et ses couleurs parfois très vives sont en harmonie avec ses sujets.

Annick Mordret ne cède jamais à la facilité; bien que l'huile soit son médium préféré,

elle travaille toujours l'aquarelle et la gravure à l'eau forte.

L'exposition de cette artiste de grand talent comportera une quarantaine d'oeuvres variées. C'est avec plaisir que les propriétaires de la galerie d'art Lenour souhaitent la bienvenue à tous le dimanche 30 mai, à 14 heures. Aucune invitation personnelle n'est requise pour assister à ce vernissage et rencontrer

l'artiste.

La galerie d'art Lenour est située au 5685 de la rue Joncaire à Saint-Hyacinthe (secteur Douville). L'exposition se poursuivra jusqu'au 14 juin. Les heures d'ouverture sont les suivantes : les samedis et dimanches, de 14 heures à 17 heures; les mercredis et vendredis, de 19 heures à 22 heures; ou sur rendez-vous (774-8100).



**CINE-PARC**  
**ST-PIE**  
 TEL: 772.5445  
 Nouvelle route 235 à ST-PIE  
 VEN. SAM. DIM.  
 28, 29, 30 mai

Deux aventuriers farfelus s'engagent dans la police de la Géorgie. Vivez avec nos deux héros les péripéties les plus folles et les plus hilarantes jamais vues dans une ville.

SPENCER GUFFEY  
 MARY GARY

**FAUT PAS ROUSER**

**MASKA**  
**LES FRÈRES BROSSES**

**LA SÈVE**  
**ALEX GIBBY**

**Ciné-Parc mont saint-hilaire** **DÈS VENDREDI**  
 Sortie 115, autoroute Trans-Canadienne • 467-4418 • 467-4381

**ÉCRAN 1** **À l'affiche** **ÉCRAN 2**

**1er film** **14 ans**  
**"LE MEILLEUR FILM JAMAIS TOURNÉ SUR LE PHÉNOMÈNE DES LOUPS-GAROUS"**  
 -LOS ANGELES MAGAZINE

Voyez de vos propres yeux les scènes de TRANSFORMATION uniques qui ont stupéfié des millions de spectateurs

**HURLEMENTS**  
 Quand ils vous tiendront n'attendez aucun secours

**au même programme**  
**Scanners**  
 3e film vendredi et samedi  
**New York 1997**

**3ème semaine**

**POPEYE**

**au même programme**  
**Y a-t-il un pilote dans l'avion**  
 3e film vendredi et samedi  
**Arrête de ramer, t'es sur le sable**

**cinema cinema cinema cinema cinema**

**3e semaine triomphale**

**QUI L'AURAIT CRU?** **18 ANS Adultes**  
 Un film de ce genre, tourné à cet endroit!  
 Scandale, la comédie TRÈS érotique dont tout le monde a entendu parler...

**SCANDALE**

**PORNOBES**

AVEC SOPHIE LORAIN, GILBERT COMTOIS, ALPHA BOUCHER, FRANÇOIS TROTTIER, NANETTE WORKMAN, JEAN-GUY MOREAU, DOUGLAS LEOPOLD, ROSE OUELLETTE (LA POUNE), LES FRÈRES BROSSES, ROBERT DESROCHES, SYLVIE BOUCHER, LILIANE CLUNE, ROGER GARCEAU, MARCEL GIGUÈRE

Director de la photographie: FRANÇOIS PROTAT Direction artistique: CSABA KERTESZ  
 Musique de TONY ROMAN Scénario de ROBERT GEOFFRION  
 Réalisation: GEORGE MIHALKA Une production de LES FILMS LIMITEE

**AH... SI TOUS LES COLLÈGES ÉTAIENT COMME ÇA!**

**LE COLLÈGE EN FOLIE** **2e FILM**  
 Une bande de filles super-sexy fondent le Club H.O.T.S. et se promettent de séduire tous les mâles du collège -étudiants et professeurs.

**PREMIÈRE ARRIVÉE PREMIÈRE SERVIE!**  
 avec SUSAN KIGER • LISA LONDON • PAMELA JEAN BRYANT  
 musique de DAVID DAVIS • scénario de CHERI CAFFARO et JOAN BUCHANAN

**ADMISSION**  
 Adultes ..... \$4  
 65 ans et plus... \$1.50  
 Étudiants ..... \$3  
 (du lundi au jeudi avec carte)

**CINÉMA MASKA**  
**774-4171**  
 Service téléphonique 24 heures

**Horaires du 28 mai au 3 juin 82**  
 Tous les soirs  
 Le collège ..... 19h  
 Scandale ..... 21h Fin 22h35  
 Matinée Dimanche  
 Le collège ..... 13h  
 Scandale ..... 15h Fin 16h35

**cinema cinema cinema cinema cinema**

# De l'art pour seulement 25¢

par Jean-Paul Grimard

L'heureuse initiative du premier magistrat de Saint-Hyacinthe, M. Clément Rhéaume, de présenter les concerts du maire en la salle des arts de l'hôtel de ville, a connu son heure de gloire le mardi soir 11 mai dernier, à l'auditorium de l'I.T.A.A., soirée au cours de laquelle plus de 350 personnes ont pu entendre des chanteuses et des musiciens maskoutains dont le talent est, hélas, trop souvent méconnu du grand public. Notre ville regorge de très bons musiciens et de très belles voix que nous nous devons de mettre en évidence et ainsi, faire profiter nos concitoyens d'une ressource naturelle qui est à leur portée.

Bien que reconnu comme étant un grand organisateur d'événements sportifs, M. le maire a démontré qu'il était également un amateur d'arts, un mélomane qui sait apprécier ce qui est beau et bon à entendre. Mais, le grand mérite de M. le maire n'est pas de savoir chanter, bien qu'il possède une bonne voix, c'est beaucoup plus celui d'avoir su accueillir des artistes de chez nous qu'il a fait se produire devant un public averti.

Et, parmi ce public, il nous a été donné de voir des membres des Variétés Canadiennes, des Ménestrels, l'ex-directeur de la Société Philharmonique, M. Gilles St-Amand, d'anciens membres de la Philharmonique, des musiciens de Montréal qui se sont déplacés pour venir entendre ce concert-gala qui s'est terminé sur "Un soir entre nous", composition et arrangement de Gérard Locas, pièce arrangée spécialement pour cette occasion et rendue de brillante façon par tous, chanteuses et musiciens.

Chez les interprètes vocales, Mlle Christiane Turcot et Mme Ginette Dion-Brodeur possèdent un talent certain que nous aurions intérêt à faire connaître et toutes deux ont une très belle présence en scène, ce qui ne gâte en rien le spectacle.

Quant à nos musiciens, là aussi le talent foisonne. Le quatuor Gilles Chabot a très bien su allier ensemble, harmonie et exécution. Le soliste Gilles Plante a démontré toute la dextérité dont il est capable en exécutant de brillante façon des variations sur un thème bien connu. Voilà un jeune musicien que nous devons encourager à continuer de se perfectionner et il ira loin.

Plusieurs parmi l'auditoire ont découvert et ont entendu pour la première fois "Guitares illimitées". Quelle belle interprétation d'une musique douce, entraînante et si plaisante à entendre! 5 guitares, 1 basse et une batterie. Sauf erreur, c'est le premier ensemble du genre au Québec et peut être aussi au Canada. L'idée de Paul Miron fera certainement son chemin. D'un style tout à fait nouveau, cet ensemble repousse au loin l'acuité d'un son qui nous fait mal après quelques minutes dans une disco. En effet, ce fut une réelle

découverte que d'entendre les sons mélodieux et doux provenant du genre d'instrument que trop souvent nous connaissons mal, parce que trop souvent mal utilisé. Il faut que "Guitares illimitées" se produisent plus souvent à Saint-Hyacinthe et à l'extérieur, et ainsi, le nom de notre ville sera connu par autre chose que la renommée de la rivière qui l'alimente.

Quant à l'ensemble de jazz de Gérard Locas, que pouvons-nous ajouter à tout ce qui a été dit. Fidèle à lui-même, en plus de mettre son auditoire à l'aise, Gérard et les musiciens qui jouent avec lui, ont su encore une fois nous faire entendre une musique très syncopée, très rythmée et très bien rendue par des musiciens qui n'ont rien à envier à beaucoup de professionnels.

Oui, Saint-Hyacinthe est une ville où le talent artistique est immense et il a suffi pour le démontrer, que M. le maire ait l'idée de ces concerts. Et, pour que le public maskoutain se déplace en nombre imposant comme mardi soir dernier, il faut que la qualité soit présentée à la satisfaction d'auditeurs exigeants et conscients de la valeur d'une interprétation juste et harmonieuse.

Le travail accompli tout au long de cette saison par le maire, de même que par MM. Gérard Locas et Germain Pournier, aura eu le grand mérite de permettre la présentation de talents locaux devant des auditoires qui savent apprécier le beau.

Maintenant que nous savons que ces concerts reprendront à l'automne prochain, les organisateurs devront s'attendre à un public plus nombreux et plus averti, mais toujours heureux d'être reçu dans son hôtel de ville et dans sa salle des arts qui, trop longtemps, a été réservée à quelques réceptions civiques ou conférence de presse. Nous savons aujourd'hui que les arts entrent à la salle des arts. Et que ce soit pour longtemps!

Il est toujours facile de critiquer un maire et un conseil de ville pour des décisions qui sont prises et qui, quelquefois font mal. Mais il faut, quand c'est le cas comme aujourd'hui, louer un geste posé dans l'intérêt d'un public averti d'entendre du beau.

Bien plus, ce geste posé en fonction des arts ne coûte pas une fortune à la ville, si ce n'est qu'un petit 25¢ par auditeur pour un café et quelques biscuits.

Si toutes les subventions que la ville accorde dans le domaine des arts ou de la musique étaient employées à aussi bon escient que le café et les biscuits le sont pour les concerts présentés par des groupes que nous subventionnons, qui sont formés de musiciens d'ici et de l'étranger, des subventions qui bien souvent servent uniquement à payer un salaire à un directeur musical venant de l'extérieur et qui n'est pas plus compétent que ceux de chez nous.

M. le maire, gardez votre café au chaud, car les auditeurs seront encore plus nombreux à la reprise de vos concerts l'automne prochain.

## Les beaux lundis de Casimir

# Pour encourager les groupes locaux

Le premier spectacle de la saison des beaux lundis de Casimir s'en vient à grands pas. En effet, le premier de cette série de concerts sera présenté le lundi 31 mai, à 20 heures, au kiosque Léon-Ringuet du parc Casimir Dessaulles.

Cette première mettra en vedette deux groupes avantageusement connus non seulement à Saint-Hyacinthe mais partout en province : les Voltigeurs et la Société Philharmonique. Il n'est vraiment plus nécessaire de faire l'éloge de ces deux organismes.

Les Voltigeurs ont démontré par le passé leur réelle valeur et tous ceux qui ont assisté à leur dernier spectacle au stade L.-P. Gaucher ne voudront certainement pas manquer cette nouvelle représentation. Quant à ceux qui ont manqué ce spectacle, ils auront enfin l'occasion d'assister aux prouesses de ces jeunes gymnastes.

La Société Philharmonique, pour sa part, représente dignement la ville depuis plus de cent ans. Cette société regroupe plusieurs des meilleurs musiciens de Saint-Hyacinthe et ces concerts sont toujours hautement appréciés.

Fait à noter, ce spectacle est gratuit. En cas de mauvaise température, le tout est remis au lendemain soit le mardi, à 20 heures. Pour plus d'informations, il faut téléphoner C.K.B.S. entre 17 heures et 18 heures.

Les beaux lundis de Casimir sont une réalisation de la régie socio-culturelle du Service des loisirs de Saint-Hyacinthe en collaboration avec quelques commanditaires.

On espère que le public maskoutain et de la région viendra en foule encourager ces deux groupes locaux, le lundi 31 mai, à 20 heures, au parc Casimir Dessaulles.

## Voyage de l'Aféas S.-Joseph

L'Aféas Saint-Joseph organise un voyage touristique à Monte-Bello et les environs le mercredi 16 juin. Le départ se fera dans la cour de l'église, à 7 heures 30.

Pour plus d'informations, il faut composer un des numéros suivants : 773-4736 ou 773-0522.

### DISCO FLASH 2000

pour du super disco rock, pour d'inoubliables soirées dansantes, pour tout genre de soirée

Vous avez besoin de gens de confiance, appelez Serge ou Alain

**773-9998**

Prochaine veille publique 5 juin Polyvalente Acton Vale

## Assemblée générale du Conseil culturel

L'assemblée générale annuelle des membres du Conseil culturel de la Rive-Sud de Montréal Inc. se tiendra le lundi 14 juin, à 19 heures 30. La rencontre aura lieu à Longueuil.

En plus de recevoir les rapports annuels, les membres discuteront des perspectives pour l'année à venir ainsi que du plan d'action.

On prévoit également à l'ordre du jour l'élection de nouveaux administrateurs. Le conseil d'administration est composé de 19 membres représentant dix zones et neuf disciplines.

Les postes qui feront l'objet d'élection sont, pour les zones : "Vaudreuil-Soulanges", "Huntingdon",

"Châteauguay", "Saint-Jean-Berville", "Brossard/LaPrairie", "Longueuil/Boucherville", "Beloeil-Chambly" et "Sorel"; pour les disciplines : "danse", "lettres et communications écrites", "métiers d'art et d'artisanat", "musique", "patrimoine" et "télévision, cinéma et photographie".

C'est une invitation pour tous les membres du Conseil culturel à venir s'exprimer sur les réalisations passées et à venir du Conseil culturel. Les personnes qui désirent adhérer à l'organisme peuvent le faire en communiquant au 651-0694 ou en écrivant au Conseil culturel de la Rive-Sud de Montréal Inc., C.P. 328, succ. "A", Longueuil J4H 3Z2.

## Tournoi de golf mixte

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 960 de Saint-Hyacinthe invitent tous les Chevaliers de Colomb et leurs amis à participer à leur troisième tournoi de golf mixte, le samedi 29 mai 1982, au club de golf d'Acton Vale : "Le Renne".

Les premiers départs sont prévus par huit heures précises. Le prix des billets est de 30,00\$ par personne incluant le golf, le sou-

per et la soirée de danse. Les personnes désireuses de venir se joindre au groupe pour le souper seulement devront déboursier 15,00\$ chacune.

Le menu du souper : un délicieux T-Bone sur charbon de bois.

Pour réservations ou informations : communiquer avec René Brousseau à 774-0124 ou à la salle du Conseil 960 à 774-7737.

## Nouvelle de l'association des musiciens éducateurs

Suite à l'assemblée générale de l'Association des musiciens éducateurs du Québec (AMEQ), section des Cantons de l'Est, tenue à Saint-Hyacinthe le 11 mai dernier, un nouveau comité exécutif a été formé. Le comité se compose maintenant de M. André Gauthier, président; M. Michel Laliberté, vice-président; Mme Christiane Messier-Leblanc, secrétaire, et de M. Gilles Tremblay, trésorier.

Les membres du nouveau comité souhaitent que la section des Can-

tons de l'Est (qui comprend Acton Vale, Drummondville, Granby et Saint-Hyacinthe) puisse répondre aux besoins des musiciens éducateurs tant dans le secteur public que privé. "C'est ensemble que nous pourrions faire connaître davantage la musique".

Ceux qui auraient des activités musicales à faire connaître à l'AMEQ, section des Cantons de l'Est, n'ont qu'à communiquer avec Christiane Messier-Leblanc, en composant le numéro 799-5275.

## Émission d'un timbre consacré aux régates "Royal Canadian Henley"

Au nom de l'honorable André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, M. Gilbert Parent, député de Welland et président du Caucus libéral national, a annoncé aujourd'hui l'émission d'un timbre, le 4 août prochain, commémorant le 100e anniversaire des régates "Royal Canadian Henley".

M. Parent a ajouté que "l'aviron est l'un des rares sports, de nos jours, qui soit demeuré aussi compétitif et vraiment amateur au Canada". De plus, dit-il, "c'est aus-

si le seul sport amateur qui puisse prétendre avoir gardé un esprit compétitif soutenu durant cent ans, dans le cadre d'un même événement, tel les régates "Royal Canadian Henley". C'est au nom de tous les habitants de la péninsule du Niagara que je remercie le gouvernement du Canada d'honorer un événement international aussi important".

La Société canadienne des Postes a commandé des esquisses à trois artistes du sud de l'Ontario pour la réalisation de ce timbre.

**LES CINEMAS FRANCE FILM**

*A chaque tournant, ces démons de la moto se livrent une lutte meurtrière et SANS MERCY!*



**MOTO MASSACRE**  
(SPEED CROSS)

FABIO TESTI - JACQUES HERLIN - DANIELLE POGGI - Cascades REMY JULIENNE

**AUSSI** vous aimez danser et rire?  
*Jolies fêtes ce soir on réclate*

Semaine du 28 mai au 3 juin  
Semaine: Ce soir on s'éclate 19h30 Moto Massacre 21h00, fin 22h30  
Dimanche: Ce soir on s'éclate 13h30, 16h40, 19h45  
Moto massacre 15h00, 18h00, 21h15, fin 22h45  
**le paris 1**  
2340 ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE 773-9492

**Exécuté, chanté, dansé et filmé magnifiquement, une explosion éblouissante.** — TELERAMA

**DE RETOUR à la demande générale**

UN SPECTACLE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS!



**LES UNS ET LES AUTRES**  
120 comédiens - 10.000 figurants - 200 danseurs

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

Admission générale \*500  
Semaine: 19h30, fin 22h30  
Dimanche: 13h30, 16h40, 19h45, fin 23h00  
**le paris 2**  
2340 ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE 773-9492

**UN COURS D'HISTOIRE TOUT A FAIT SPECIAL?**

**MEL BROOKS LA FOLIE HISTOIRE DU MONDE**

# CKBS

## 124 AU CADRAN

# dates ET ÉVÉNEMENTS

## Prochaines activités du club de l'Age d'Or de Saint-Pie de Bagot

Le club de l'Age d'Or de Saint-Pie organise diverses activités au cours des prochaines semaines : le vendredi 28 mai, soirée des anniversaires pour les membres suivi d'une partie de cartes au local et goûter; le dimanche 30 mai, déjeuner aux fêtes au lard, de 8 heures à 12 heures, admission 3\$ par personne; le vendredi 4 juin, à 18 heures, souper à l'occasion de la fête des Mères et des Pères, admission

7\$ par personne. Les personnes intéressées à prendre part à ce souper doivent réserver leur place avant le 28 mai prochain, en communiquant avec Mmes Pauline Beauregard au 772-2514 ou Pauline Ménard au 772-2383 ou Lucienne Lajoie au 772-5469. A l'occasion de cette fête, M. et Mme Euclide Lacasse recevront un trophée des mains d'un représentant du conseil régional Richelieu-Yamaska.

## Le Grand Frère : un ami "vrai"

"Un ami est un puissant soutien : qui l'a trouvé, a trouvé un trésor. Un ami véritable c'est celui qui sait regarder sans envie notre bonheur". Pour le Petit Frère, le Grand Frère est un ami "vrai" sur qui il peut compter. Le Petit Frère confie souvent à ses proches qu'il est plus facile de discuter avec son Grand Frère qu'avec ses amis à l'école. De plus, entre le Petit Frère et le

Grand Frère, il se crée des liens solides et leur relation se résume en ces mots : avoir du bon temps, de la compagnie et surtout de l'amitié. Pour plus d'informations sur l'Association des Grands Frères de Saint-Hyacinthe (organisme membre de Centraide R.-Y.), il faut écrire à C.P.733 Saint-Hyacinthe, J2S 7P5 ou téléphoner après 17 heures, à 795-6534.

## Parle... j'écoute!

Est-ce une utopie? Est-ce une possibilité? Pour communiquer, il faut deux éléments : un émetteur et un récepteur. "Si tu acceptes d'être l'émetteur, tu es assuré d'atteindre un récepteur! Tu veux dire, qu'en 1982, il y aurait des être humains raisonnables qui accepteraient de m'écouter si j'osais me confier... Certainement et cela sous le si-

gne de la confidentialité, c'est-à-dire en conservant l'anonymat". Ceux et celles qui veulent vérifier l'authenticité de ce communiqué n'ont qu'à composer le numéro 774-1889. Les membres du service du centre d'écoute l'Oasis de Saint-Hyacinthe sont disponibles les lundis et mercredis de 13 heures 30 à 17 heures et les jeudis de 19 heures 30 à 22 heures.

## Jardin-Santé

La direction de l'association Jardin-Santé tient à aviser tous les membres de cet organisme que malgré certains problèmes de dernière minute, ils pourront encore cette année cultiver leur lopin de terre. Grâce à la coopération du service des loisirs de Saint-Hyacinthe, un nouveau terrain est gracieusement prêté à l'association par la ville de Saint-Hyacinthe.

à l'assemblée générale de l'association Jardin-Santé qui aura lieu le vendredi 21 mai, à compter de 19 heures, aux bureaux du service des loisirs de Saint-Hyacinthe, 2070, rue Saint-Charles, à Saint-Hyacinthe. Les jardins seront loués pour une somme modique après l'assemblée générale. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Tous les membres et ceux qui sont intéressés à devenir membre d'un jardin communautaire sont cordialement invités à assister

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le service des loisirs au 774-9889 ou avec Mme Madeleine Tanguay au 773-7750.

## Réunion des Fermières de Sainte-Madeleine

Après lecture de la prière, Mme Thérèse Beauregard a souhaité la bienvenue aux membres. Les participantes ont eu droit à une surprise : la visite de la présidente régionale, Mme Jeannine Gauthier et de la secrétaire régionale, Mme Christiane Chadwick. M. les maires Simon Lacombe et Maurice Archambault ainsi que le président du festival de la fraise, M. Gilles Cloutier, étaient également invités lors de cette réunion afin de remettre les costumes et les robes aux duchesses du festival. Un vin d'honneur a été servi à cette occa-

sion. Ceux et celles qui désirent aider, peuvent apporter leurs pièces artisanales et faire des confiseries afin de les remettre le 22 mai, pour 9 heures, à l'école Saint-Joseph, de Sainte-Madeleine. Afin de souligner la fête des mères, on a procédé au tirage d'une plante verte. Mme Jeannette Voghel a été l'heureuse gagnante. Félicitations! Un goûter a terminé cette belle soirée. La prochaine réunion aura lieu le 2 juin, au même endroit, avec la cotisation de l'année. Toutes celles qui veulent devenir membres sont invitées à ne pas manquer cette réunion.

## Vente de charité

Les Protégés de La Providence préparent une vente pour le jeudi 3 juin 1982 de 9 h à 16 h au sous-sol de l'église, 2515, rue Saint-Pierre ouest. En vente : bijoux, bibelots, courtpointe,

confortables, robes de mariée avec chapeau et voile, jouets, articles de maison, chaussures, vêtements d'été pour toute la famille, le tout à très bon prix. Bienvenue à tous.

## Fermières d'Upton

Le Cercle de Fermières d'Upton tiendra son exposition annuelle à la salle paroissiale, le samedi 29 mai de 13 h à 22 h; le dimanche 30 mai de 10 h à 22 h. En plus des travaux d'artisanat des membres, il y aura cette année les travaux du club de l'Age d'Or

d'Upton, aussi bricolage, dessin, tricot de nos jeunes de l'école primaire et secondaire. Le public est cordialement invité à cette exposition locale. Les exposants sont priés d'apporter leurs pièces, le jeudi soir 27 mai de 19 h à 21 h. Bienvenue à tous les artisans de chez nous.

## Soirée de danse de l'Age d'Or S.-Valérien

La direction du club d'Age d'Or de Saint-Valérien invite ses membres et la population à une soirée de danse qui se tiendra le vendredi 28 mai, à 20 heures 30, à la salle

communautaire. L'orchestre "Giroux et St-Georges" assurera la partie musicale. Un buffet sera servi. Bienvenue à tous!

## Soirée de prières au Séminaire

Dans l'ambiance des soirées de prières qui ont lieu tous les mardis à compter de 19 heures 30, au sous-sol de la chapelle du séminaire, il y aura une effusion de l'Esprit Saint, le mardi 1er juin, événement qui marquera le couronne-

ment d'une série d'enseignements sur la croissance de la vie dans l'Esprit Saint dispensée par Soeur Thérèse Duguay, p.m. Un groupe de Valleyfield, "La Louange", animera cette soirée. Bienvenue à tous!

## Café chrétien "Nouveau départ"

Le café chrétien "Nouveau départ", de Saint-Hyacinthe, ouvre ses portes chaque vendredi, à 19 heures 30. Tous sont invités à venir voir et entendre ce que Jésus a fait et ce qu'il peut faire encore... sous forme de

témoignages, de musique et de chants. Le café et les breuvages sont gratuits. Le café chrétien "Nouveau départ" est situé au 279 de la rue Mondor, à Saint-Hyacinthe. L'entrée est gratuite.

## Vente d'objets usagés

Les Filles d'Isabelle du cercle Christ-Roi, numéro 772 de Saint-Hyacinthe, invitent toute la population maskoutaine à une

grande vente d'objets usagés le jeudi 3 juin, de 13 heures à 19 heures, au sous-sol de la cathédrale. Bienvenue à tous!

## Soirée dansante à l'Age d'Or Douville

Le club d'Age d'Or Douville organise une soirée dansante à l'occasion de la fête des mères et des pères qui aura lieu le samedi 29 mai, à 20 heures, à la salle de l'école de Douville (entrée rue Joliette).

L'orchestre Colette fera les frais de la musique. Un goûter sera servi à la fin de la soirée. Tous ceux qui veulent s'amuser sont invités à participer à cette soirée récréative.

## Age d'Or de S.-Ours

La dernière soirée récréative du club de l'Age d'Or de Saint-Ours avant la période estivale aura lieu le vendredi 28 mai, à compter de 20 heures, au centre paroissial. "Les Etoiles bleues" assumeront la partie musicale. Bienvenue à tous les membres et leurs amis!

## Ordre franciscain séculier

Le ralliement diocésain de l'Ordre franciscain séculier aura lieu le dimanche 30 mai, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe à l'occasion du 8e centenaire de la naissance de François d'Assise. Voici le programme de la journée : 14 heures, chants, prières et

méditation avec le père Roland Grenon, o.f.m.; 15 heures, Eucharistie présidée par Mgr Louis Langevin. Tous les assistants spirituels locaux sont invités à venir concélébrer. Bienvenue à tous les membres de l'Ordre franciscain séculier!

## Vente au comptoir du Partage

Il y aura une vente au comptoir du partage, le vendredi 4 juin, de 9 heures à 16 heures, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement. Les responsables de cet événement invitent la population maskoutaine et des environs à venir profiter de toutes ces affaires. Bienvenue à tous!

## Âge d'Or Bourg-Joli

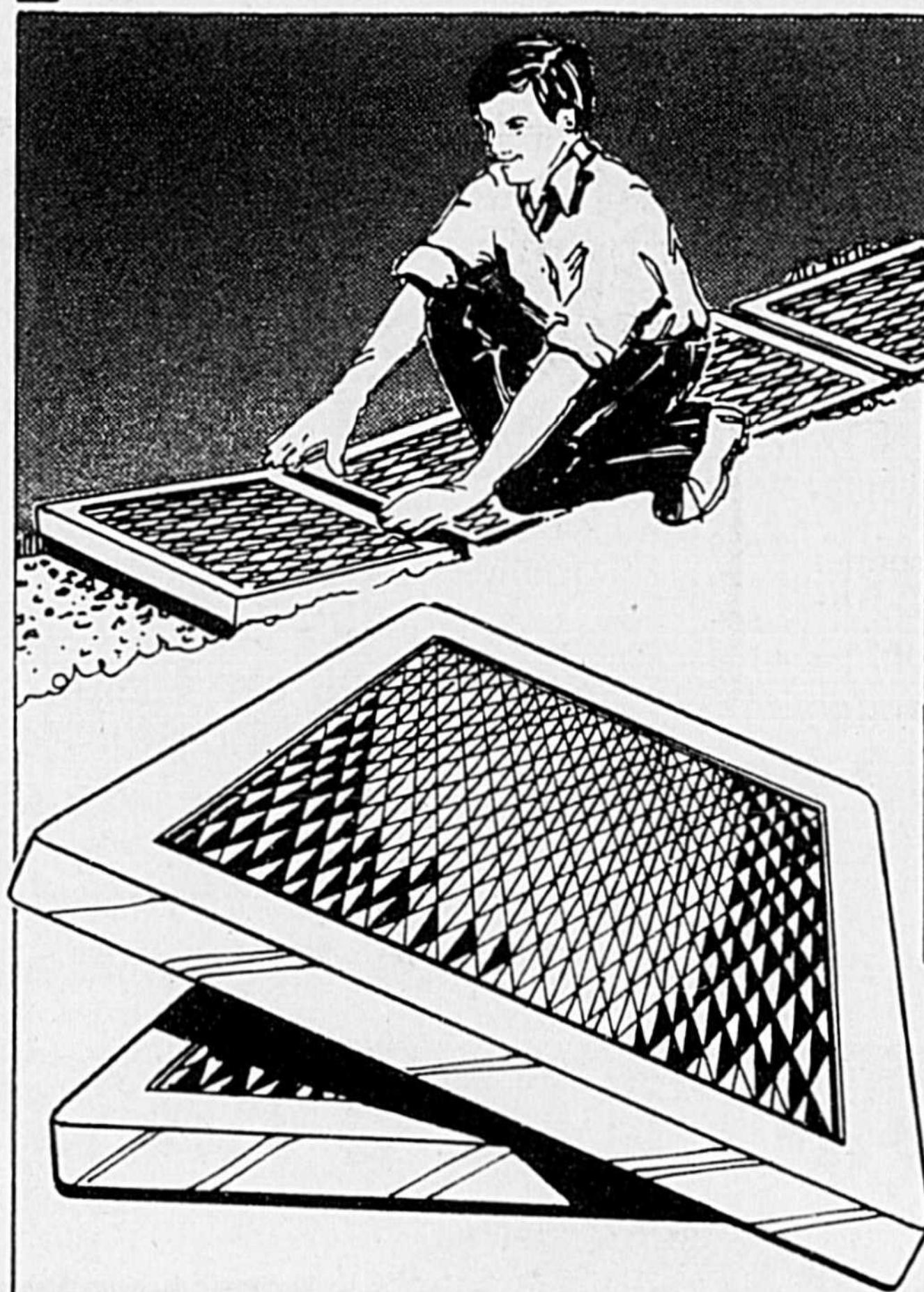
Soirée dansante, samedi 29 mai avec l'orchestre "Les Gamins

du Rythme" suivi d'un superbe buffet. Bienvenue à tous.

ou l'a la réponse!  
bien mieux renseigné  
pour bien mieux rénover



# Investissez dans votre jardin, profitez de nos bas prix!



**norbord**  
waterboard

**PANNEAUX NOR-BORD**  
Panneaux de copeaux de bois pressés  
Usages variés.  
Dimensions: 1/4 x 4 pi x 8 pi.

**PRIX BMR**  
**3<sup>88</sup>**  
PAN.

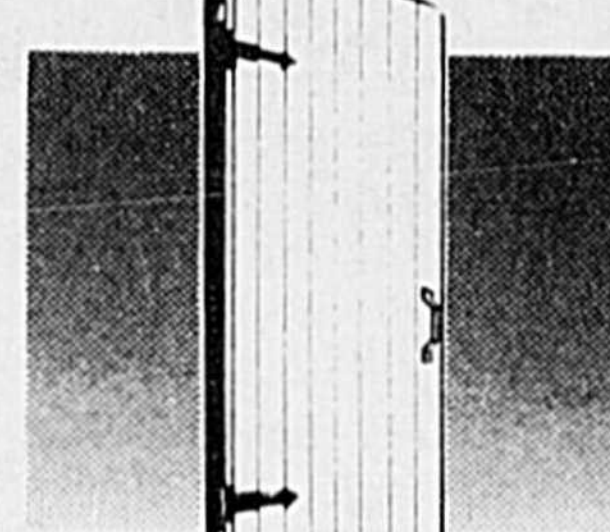
**DALLES À PATIO**  
De couleur grise.  
Dimensions: 18 po x 18 po.

**PRIX BMR**  
**1<sup>35</sup>**  
CHA.



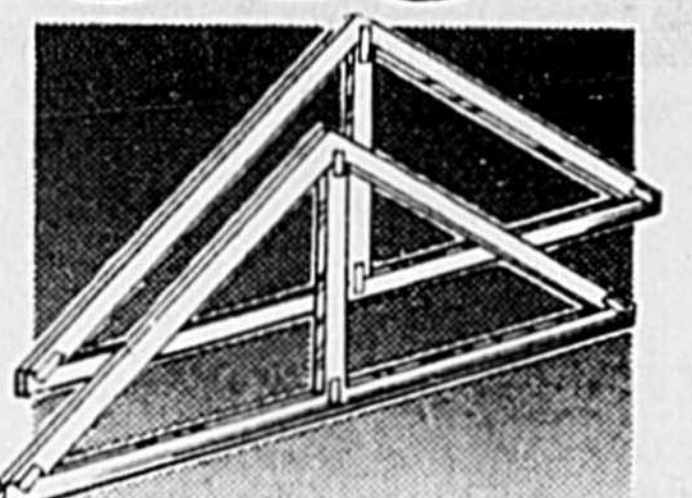
**ENSEMBLE DE CABANON DE 8 PI X 10 PI**  
Facile à monter et économique. Contient tous les matériaux nécessaires à la fabrication, plan inclus. La porte et les fermes sont prémontées.

**PRIX BMR**  
**345<sup>99</sup>**



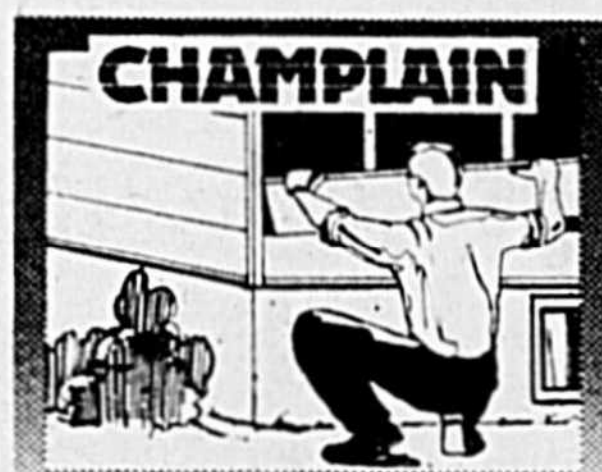
**PORTE DE CABANON DE JARDIN**  
34 po x 72 po. Porte en planches de pin emboutevées, joints en V. Quincaillerie non comprise.

**PRIX BMR**  
**17<sup>99</sup>**  
ENS.



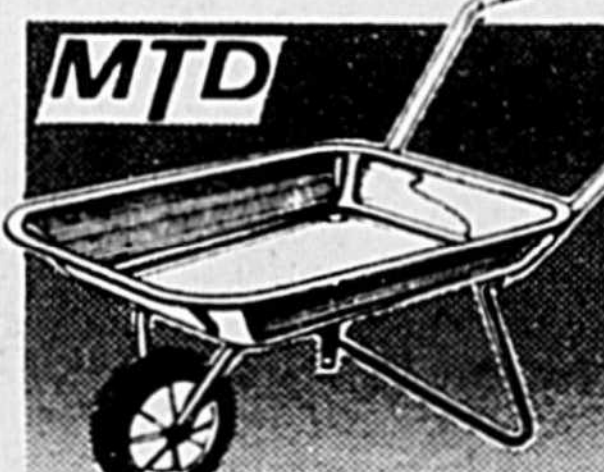
**FERMES DE TOIT**  
Pour cabanon de jardin de 8 pi de large incluant 2 corniches de 6 po chacune. En bois d'épicéa assemblé solidement. 18 po de haut x 108 po.

**PRIX BMR**  
**5<sup>95</sup>**  
CHA.



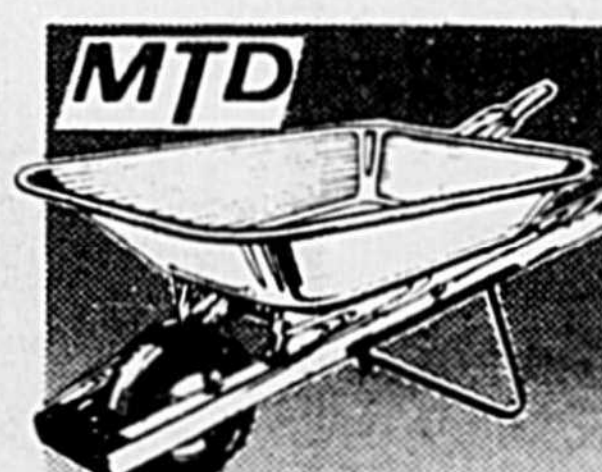
**REVÊTEMENT EX-TÉRIEUR**  
Base en aggloméré, fini blanc.  
Dimensions: 9 po x 16 pi.

**PRIX BMR**  
**.70**  
PI LIN



**BROUETTE DE JARDIN DE 3 PI<sup>3</sup>**  
Modèle économique. Roue de plastique, 10 po x 1 3/4 po. Brancards en acier tubulaire. # 412-093-500

**PRIX BMR**  
**22<sup>69</sup>**  
CHA.



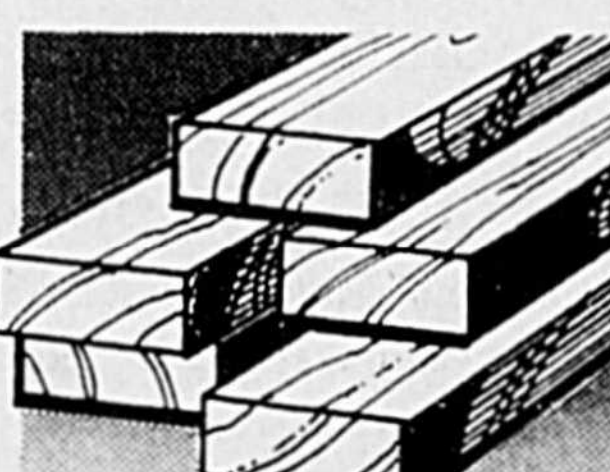
**BROUETTE DE JARDIN 4 PI<sup>3</sup>**  
Modèle utilitaire. Roue semi-pneumatique de 12 po x 3 po avec roulement à billes. Manchons en bois clair. # 412-323-500

**PRIX BMR**  
**51<sup>75</sup>**  
CHA.



**BOYAU D'ARRO-SAGE**  
Boyau tout usage, 4 plis.  
Dimensions: 1/2 po x 50 pi.

**PRIX BMR**  
**4<sup>99</sup>**  
CHA.



**ÉPINETTE DE PREMIÈRE QUALITÉ**  
Dimensions: 2 x 4 x 8 pi.

**PRIX AU MORCEAU**  
DEMANDEZ NOS PRIX!



**TABLE DE PIQUE-NIQUE**  
En épicéa. Prête à assembler boulons et clous inclus. Grandeur: 2 pi x 6 pi.

**PRIX BMR**  
**21<sup>95</sup>**  
CHA.



**CONSEIL AU RÉNOVATEUR - BRICOLEUR**  
Pour de belles boiseries  
Vous projetez d'utiliser le bois pour un plafond, un mur ou un parquet? Si possible, laissez les planches dans la pièce pendant quelques jours avant de procéder à la pose. Elles s'adapteront à l'humidité de la maison, minimisant ainsi les risques de contraction ou de dilatation après l'installation.  
A la prochaine, Jean-Guy Guérard

Payez et emportez  
Les prix spéciaux BMR sont en vigueur du 25 mai au 29 mai 1982



BIEN MIEUX RENSEIGNÉ POUR BIEN MIEUX RÉNOVER

Pour certains articles, les marchands se réservent le droit d'offrir un autre produit de qualité et de valeur similaires et de limiter les quantités.

<b>LAFERTÉ &amp; LETENDRE INC.</b> 870, rue Principale La Présentation 796-3277	<b>CONRAD LAFLAMME LTÉE</b> 695, rue Villeneuve Ouest St-Hyacinthe 773-2569
---	---

**DONAIS & FILS LTÉE**  
154, rue Ste-Hélène, Upton  
549-4264

# Aubaines d'été

pour faire rouler plus loin vos dollars-pneus



CRÉDIT ACCEPTÉ

## Radial GLIDE-AIR ceinturé verre

Radial GLIDE-AIR		
Flanc blanc Dimensions	Prix, chacun	Numéro d'art.
P155/80R 12# (155R 12)	46.45	02 1549
P155/80R 13 (155R 13)	49.45	03 1549
P165/75R 13	52.45	03 1649
P175/75R 13	56.95	03 1749
P185/75R 13 (R78 13)	59.95	03 1849
P185/80R 13 (R78 13)	60.45	03 1848
P185/75R 14 (R78 14)	64.45	04 1849
P195/75R 14 (DR & ER78 14)	65.95	04 1949
P205/75R 14 (R78 14)	68.95	04 2049
P215/75R 14 (R78 14)	71.95	04 2149
P205/75R 15 (R78 15)	73.45	05 2049
P215/75R 15 (R78 15)	74.95	05 2149
P225/75R 15 (HR & JR78 15)	79.45	05 2249

#Relief différent de celui montré

**Cote de rendement**  
**52 000 km**

- Bas coût initial
- Économie d'essence
- Très bon contrôle

**GLIDE-AIR** . . . notre radial le moins cher. Conçu comme les radiaux de nombreuses autos neuves, il épargne le carburant. Bonne combinaison de 2 ceintures en verre légères encerclant une carcasse en polyester pour réduire le poids des roues ainsi que le nombre des visites à la pompe à essence et pour améliorer le confort du roulement à faible vitesse. Sa semelle, scientifiquement élaborée, a de profondes ciselures qui rejettent l'eau sur les côtés pour accrocher la chaussée malgré la pluie. GLIDE-AIR est un pneu très avantageux qui vous donnera, pour son prix modique, un service inespéré pour bien des étés à venir.

### Pose sans frais supplémentaires

de nos pneus neufs sur la plupart des roues standard...si vous achetez une valve Dill ou Schrader à notre prix courant de \$1.95 dans nos Centres-Autos. Nous devons poser valve et pneu neufs ensemble.



BELT-O-GLASS 4+2		
Flanc blanc Dimensions	Prix, chacun	Numéro d'art.
E78-14	53.95	04 7304
F78-14	56.45	04 7704
G78-14	59.45	04 8204
H78-14	63.45	04 8504
F78-15	57.45	05 7704
G78-15	59.95	05 8204
H78-15	64.95	05 8504
J78-15	68.95	05 8804
L78-15	74.95	05 9104

**2+2 pour compactes**

A78-13	44.95	03 6003
B78-14	47.95	04 6403
C78-14	49.95	04 6903
D78-14	53.45	04 7003

**Cote de rendement**  
**50 000 km**

**BELT-O-GLASS 4+2**...un super costaud. Tous ceux qui veulent équiper leur grosse auto, familiale ou autre de pneus offrant un maximum de solidité et de sécurité, apprécient la construction très supérieure du 4+2. 4 plis de carcasse en biais, en nylon 66 DuPont, comme celui qui procure aux pneus des gros avions leur énorme résistance, sous 2 robustes ceintures très protectrices en verre, vous assurent une grande tranquillité d'esprit.

**SAFETY 99 en 4 pleins plis polyester** pour grande douceur de roulement, très bonne tenue de route et excellent contrôle de direction et de freinage. Un pneu à plis en biais imbattable pour plupart des autos d'avant 70 jusqu'à nos jours.

SAFETY 99 polyester		
Flanc blanc Dimensions	Prix, chacun	Numéro d'art.
600-12	35.45	02 6023
P155		
80D-13	38.45	03 1523
A78-13	38.95	03 6023
B78-13	40.45	03 6523
C78-14	42.45	04 6923
D78-14#	43.95	04 7123
E78-14	44.95	04 7323
F78-14	46.95	04 7723
G78-14	49.45	04 8223
H78-14	52.95	04 8523
5 60-15#	41.45	05 5623
F78-15	47.45	05 7723
G78-15	50.45	05 8223
H78-15	54.45	05 8523
J78-15#	59.95	05 8823
L78-15#	61.95	05 9123

#Relief différent de celui montré

**Cote de rendement**  
**32 000 km**

## GARANTIE DE 5 ANS

contre dommages routiers (kilométrage illimité) sur tous nos pneus d'autos de tourisme



Le CONTENDER II		
Flancs noirs Dimensions	Prix, chacun	Numéro d'art.
600-13	29.95	03 6011
E78-14	36.95	04 7311
F78-14	38.95	04 7711
G78-14	40.95	04 8211
G78-15	40.95	05 8211

**Cote de rendement**  
**20 000 km**

## CONTENDER II...notre "biais" le moins cher

En 4 plis de nylon 66 DuPont robuste. La force supérieure du nylon 66 a permis d'amincir les flancs et la semelle pour une dissipation maxima de la chaleur aux vitesses d'autoroute. Semelle à profondes ciselures qui tiennent parfaitement bien la route. Avec un gonflage approprié à la charge et à la vitesse anticipées, notre CONTENDER II à bas prix peut vous procurer un kilométrage bien supérieur à celui de sa cote de rendement (voir tableau).



**HEURES D'OUVERTURE DU CENTRE DU SERVICE**  
Lundi, mardi, mercredi, 8 h 30 à 18 h  
Jeudi, vendredi, 8 h 30 à 21 h  
Samedi, 8 h 30 à 17 h

Galeries Saint-Hyacinthe  
Boul. Casavant  
Boul. Laframboise



**MAGASIN ASSOCIÉ**  
**J.-R. F. ROUSSEAU**  
2125, boul. Casavant  
Saint-Hyacinthe Tél.: 773-6081